

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales



Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Bureau du patrimoine de la toponymie et de l'expertise

Ville de Montréal

Mai 2007

« Au milieu du fleuve y a vne isle d'environ trois quarts de lieues de circuit, capable d'y bastir vne bonne & forte ville, & l'auous nommée l'isle de sainte Elaine. »

Samuel de Champlain, 1611.

« Je suis d'opinion qu'il serait expédient de détruire toutes les fortifications à Montréal, d'y vendre toutes les poudrières et les bâtiments militaires pour les placer sur l'île Sainte-Hélène, en autant qu'on y trouvera de l'eau pour les troupes. »

Arthur Wellesley, duc de Wellington, 1819.

« Avec l'île Ste.Hélène la campagne est à tous, à la ville et aux faubourgs. Les pauvres, pour la belle saison, deviennent égaux aux riches, et chacun de nous, sain d'esprit et de corps, peut, moyennant ses dix centins, se procurer pour une journée le jouissances d'un millionnaire. »

A. Achertin, 1876.

" Montreal, more fortunate than most communities of its size, numbers among its large parks two of almost incomparable natural beauty situated within easy reach of the most congested parts of the city—Mount Royal Park and St. Helen's Island Park. The latter, which enjoys a superb setting in the St. Lawrence River and possesses an historical background dating back more than three centuries, has been further enhanced recently by the extensive programme of development and restoration work undertaken by the Provincial Government as an unemployment relief project. As a result, this wooded island paradise seems destined to exert an increasingly important influence on the health and happiness of Montreal's present and future generations, and to become as well a mecca for tourists. "

Frederick Gage Todd, 1938.

« [...] Une exposition internationale est une réalisation audacieuse qui doit refléter l'image d'une civilisation, traduire en même temps la vitalité d'un milieu humain dans un décor grandiose afin d'offrir le spectacle d'un foyer d'attraction typique d'une région géographique. Or, deux éléments de force, le fleuve Saint-Laurent et le port ont été depuis l'origine les plus puissants instruments de progrès urbain et de l'essor de la métropole canadienne [...] [compte tenu du rôle-clé joué par la région de Montréal au sein de la nation canadienne] on peut donc affirmer que le choix des îles du Saint-Laurent, en face de Montréal, comme emplacement de l'Exposition Canadienne Internationale et Universelle représente le symbole vivant d'une nation en pleine expansion. »

Jean Drapeau, 1963.

« Un jour un jour, quand tu viendras [...] nous te ferons la fête, sur une île inventée, sortie de notre tête, toute aux couleurs de l'été [...] »

Stéphane Venne, 1967.

« L'histoire, autant que la nature, a modelé les Îles pour en faire un lieu symbolique où se sont incarnés et s'incarnent toujours les préoccupations et les désirs profonds de notre collectivité. »

Jean Doré, 1993.

TABLE DES MATIÈRES

1. **La constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène**
2. **Les bases consensuelles**
3. **Le périmètre du site du patrimoine**
4. **La méthodologie et les principales sources documentaires**
 - 4.1 Les valeurs patrimoniales
 - 4.2 L'analyse du site et de ses composantes significatives
 - 4.3 Les principales sources documentaires
5. **Les valeurs patrimoniales de l'île Sainte-Hélène**
 - 5.1 Les caractéristiques naturelles de la partie ancienne de l'île
 - La géologie
 - La géomorphologie
 - Le paysage
 - Le contexte biophysique
 - L'île et les autres grands espaces naturels de Montréal
 - 5.2 Les témoins matériels à travers les principales périodes d'occupation et de développement de l'île
 - 5.2.1 La préhistoire

La présence amérindienne (avant 1534)
 - 5.2.2 La période historique

La présence française- La baronnie de Longueuil et les derniers retranchements militaires (1611-1760)

 - Des personnages et des événements d'une grande importance dans l'histoire de Montréal et de la Nouvelle-France

La présence britannique-Le site militaire de l'île Sainte-Hélène (1760-1870)

 - L'île Sainte-Hélène, plaque tournante d'un système stratégique d'approvisionnement militaire
 - Un site militaire exceptionnel
 - Un aménagement conditionné par la topographie
 - Le patrimoine bâti et commémoratif
 - Le patrimoine archéologique
 - Le patrimoine toponymique
 - Le patrimoine archivistique et iconographique
 - 5.2.3 La période moderne et contemporaine—Du parc municipal de l'île Sainte-Hélène au parc Jean-Drapeau (1874-1999)
 - Le parc municipal de l'île Sainte-Hélène
 - Une vocation militaire affirmée et une vocation récréative émergente
 - Le premier parc municipal d'envergure consacré au divertissement populaire
 - Un important témoignage des valeurs collectives montréalaises liées à la planification fonctionnelle, saine et esthétique des villes
 - Un important chantier social et économique
 - Le plan de Frederick G. Todd
 - Le patrimoine architectural

- Les éléments paysagers
- Frederick G. Todd et la place de l'île Sainte-Hélène dans sa production
- L'Exposition Internationale et Universelle de Montréal de 1967—Expo 67
 - Un événement majeur dans l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada
 - Les débats autour du choix du site d'Expo alimentent une réflexion sur le développement urbain et sur les valeurs identitaires de Montréal
 - La construction du site d'Expo 67
 - Le site d'Expo, un élément de paysage doté d'une forte charge symbolique
 - La construction du site d'Expo et le paysage urbain du Montréal moderne
 - Le plan d'ensemble d'Expo : la mise en commun de plusieurs expertises
 - L'île Sainte-Hélène, porte d'entrée et cœur symbolique d'Expo 67
 - Le patrimoine architectural d'Expo 67
 - Une œuvre d'art public majeure et un corpus d'art moderne distinctif
 - Des infrastructures esthétiques et fonctionnelles à forte charge symbolique
- Le parc Jean-Drapeau : de la « Terre des Hommes » au « parc des Îles », puis au « parc Jean-Drapeau »
 - La « Terre des Hommes »
 - Le parc des Îles
 - Le parc Jean-Drapeau

6. Les motifs de la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

7. Les objectifs de conservation et de mise en valeur des témoins matériels significatifs de l'île Sainte-Hélène

8. Bibliographie

Annexes

1. Liste des ressources archéologiques
2. Cartographie
 - 2.1 Lotissement
 - 2.2 Croquis géomorphologique et superposition d'une photographie aérienne de 1930
 - 2.3 Croquis géomorphologique et superposition de la carte de Crevier 1876
 - 2.4 Les ressources archéologiques
 - 2.5 Les ressources archéologiques—Détail du secteur du fort de l'île Sainte-Hélène
 - 2.6 Le patrimoine bâti

1. La constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Le site du patrimoine comprend la partie de l'île Sainte-Hélène située à l'ouest¹ du pont Jacques-Cartier à laquelle est soustraite la portion de territoire faisant l'objet d'un bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et La Ronde. On y retrouve une portion de la partie ancienne de l'île Sainte-Hélène et une portion de la partie remblayée de l'île actuelle construite pour accueillir l'Exposition Internationale et Universelle de Montréal de 1967, Expo 67.

Le caractère unique de l'île Sainte-Hélène réside d'abord dans sa localisation et son environnement maritime particulier, de même que dans la richesse et la beauté de ses attributs naturels. Ces attributs lui confèrent, tout au long de son histoire, un attrait indéniable. Ils déterminent sa vocation, orientent son développement et renforcent ses liens à la ville. Le site du patrimoine recèle de précieux témoins matériels des temps géologiques jusqu'à l'époque contemporaine.

Ainsi, l'île est successivement terre d'accueil des Amérindiens ; baronnie de l'illustre famille LeMoyne ; site du dernier retranchement des troupes militaires françaises à l'heure de la Conquête ; complexe militaire de première importance dans le réseau défensif du Canada à l'époque ; premier parc municipal d'envergure à Montréal. À la fin des années 1960, le paysage fluvial des environs de l'île Sainte-Hélène, qui comprenait l'île Ronde et l'île aux Fraises change radicalement. Les trois îles sont réunies et la superficie de l'île Sainte-Hélène triple ; l'île Notre-Dame est construite sur des haut fonds, et l'extension de la jetée MacKay fait place à la Cité du Havre. Cet ensemble construit sur le fleuve constitue le site de l'Expo 67.

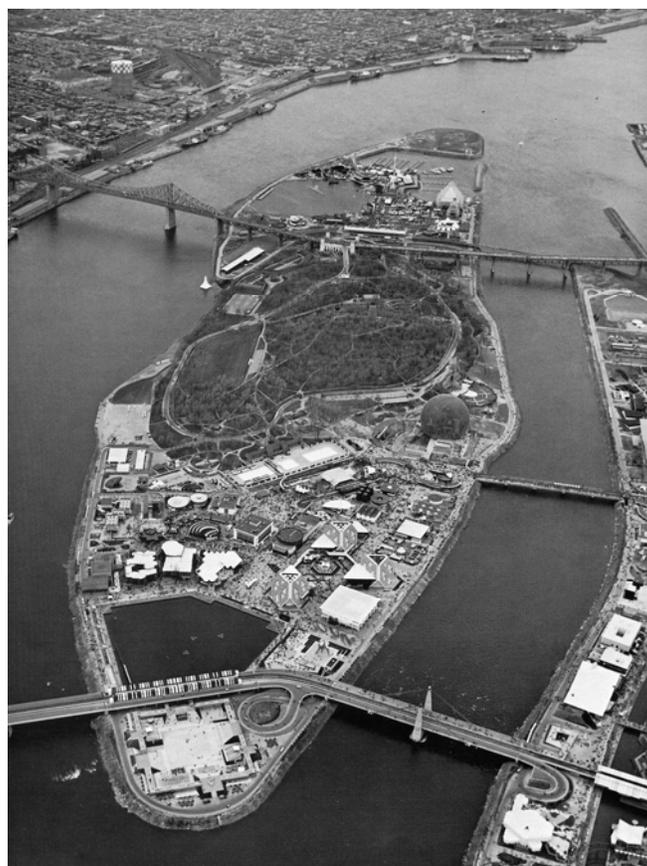
La création du parc des Îles, en 1992, à l'occasion du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, consacre définitivement la vocation touristique, récréative et culturelle de première importance du territoire familièrement appelé « les îles ». En 1999, le parc des Îles est renommé parc Jean-Drapeau en hommage au maire dont l'influence fut déterminante dans le positionnement de Montréal sur la scène internationale.

La constitution du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène est un premier geste public de reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'ensemble du site d'Expo 67. Ce geste est d'autant plus important que l'attribution d'un statut patrimonial en vertu de la Loi sur les biens culturels coïncide avec le 40^e anniversaire d'Expo 67, un événement déterminant dans l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada.

¹ Le nord montréalais est utilisé pour la description du périmètre du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène, en concordance avec le règlement le constituant. Le nord géographique est toutefois utilisé pour l'analyse des valeurs patrimoniales.



Photographie aérienne de 1961 montrant l'île Sainte-Hélène, l'île Ronde (en aval) et l'île aux Fraises (en amont)— Ville de Montréal



Photographie aérienne de 1967 montrant l'île Sainte-Hélène agrandie pour accueillir le site de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal — Ville de Montréal

Le site d'Expo 67, qui a fait l'objet d'une conception d'ensemble, comprend trois territoires distincts : l'île Sainte-Hélène, l'île Notre-Dame et la Cité du Havre. Le patrimoine des deux autres composantes du site d'Expo 67 fera, ultérieurement, l'objet de mesures de reconnaissance et de protection particulières.

En effet, le territoire de La Ronde, qui fait l'objet du bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et Six Flags a été délibérément exclu du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène car une réflexion approfondie s'impose au regard de ce secteur particulier. En effet, le parc doit satisfaire des besoins contemporains liés à sa vocation d'amusement du public tout en conservant certains des témoins historiques qui s'y trouvent. Ceci soulève des questions importantes au regard du cadre de gestion de la Loi sur les biens culturels. L'*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène* réalisée en 2006 par le Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design de l'École de design de l'Université du Québec à Montréal pour le compte de la Ville identifie et caractérise les composantes d'intérêt patrimoniale de La Ronde. Une stratégie de conservation et de mise en valeur pourra être développée en collaboration avec le gestionnaire du site, la compagnie Six Flags.

Une démarche semblable est en cours, au regard de l'île Notre-Dame, avec la collaboration avec la Société du parc Jean-Drapeau, SPJD, qui assure la gestion du site. L'*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre* réalisée en 2006-2007 par le Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design de l'École de design de l'Université du Québec à Montréal pour le compte de la Ville complète la démarche entreprise sur l'île Sainte-Hélène et fait le point sur l'état des connaissances sur le site d'Expo 67. Cette étude permettra de développer des mesures de conservation adaptées aux particularités de l'île Notre-Dame en collaboration avec la Société du parc Jean-Drapeau et l'arrondissement Ville-Marie.

Quant à la Cité du Havre, un geste significatif de reconnaissance du patrimoine légué par l'Expo 67 est posé avec la citation d'Habitat 67 comme monument historique. Cet ancien pavillon thématique d'Expo 67 réalisé par l'architecte Moshe Safdie, est une œuvre-phare du patrimoine moderne de Montréal, du Québec et du Canada. Habitat 67 jouit aussi d'une renommée internationale.

Le présent document analyse les valeurs patrimoniales de l'ensemble de l'île Sainte-Hélène et des témoins matériels significatifs qui s'y trouvent. Une synthèse des valeurs patrimoniales est ensuite présentée, qui correspond aux motifs justifiant la création du site du patrimoine. Finalement, des objectifs de conservation et de mise en valeur du patrimoine sont exposés. À moins d'indications contraires, le nord géographique sert de repère dans le présent document.

2. Les bases consensuelles

C'est dans les suites d'une requête de la Société du Parc Jean-Drapeau visant à constituer un site du patrimoine comprenant l'ancien site militaire, que la Ville de Montréal procède à la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

Ce geste significatif s'inscrit aussi dans un contexte où la nécessité de protéger et de mettre en valeur les îles et la Cité du Havre (dont les trois composantes forment l'ensemble du site d'Expo 67), fait déjà l'objet d'un large consensus de la part de la Ville, de la SPJD, de ses partenaires, et de la société civile. Ce consensus s'exprime, entre autres, dans les documents suivants :

L'adoption du règlement CA-24-282-24 par l'arrondissement Ville-Marie en 2003 renforce les mesures de protection du caractère distinctif des îles et de la Cité du Havre.

Le *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal*, adopté en 2004, reconnaît d'emblée la valeur patrimoniale des îles et annonce la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène. Il annonce aussi que des mesures de protection particulières doivent être adoptées au regard de ce secteur présentant un intérêt patrimonial exceptionnel.

Le potentiel de mise en valeur des îles est aussi spécifiquement traité dans le document *Le havre de Montréal Vision 2025, la ville et son fleuve—une proposition pour l'avenir* rendu public en 2004 par la Société du Havre de Montréal.

La *Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, adoptée en 2004, attribue une haute valeur patrimoniale aux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame et recommande de créer un site du patrimoine sur une portion de ce territoire qualifié de « stratégique ».

En effet, la conciliation de la double mission d'exploitation et de conservation et mise en valeur du site présente un défi d'envergure.

Le *Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles* rendu public en 1993 à la suite des importants travaux de réaménagement de l'île Sainte-Hélène et de l'île Notre-Dame confirme l'importance environnementale, touristique et culturelle du plus grand parc public de Montréal. Ce plan directeur est en voie d'être actualisé.

Le *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène*, réalisé par la firme Ethnoscop en 2001 pour le compte de la Société du parc des îles (l'actuelle Société du parc Jean-Drapeau), la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des communications du Québec avec la collaboration du musée MacDonald Stewart. Il présente le potentiel de mise en valeur du site militaire et propose de restituer ses caractéristiques identitaires essentielles disparues au fil du temps.

3. Le périmètre du site du patrimoine

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène comprend la partie de l'île située à l'ouest² du pont Jacques-Cartier à laquelle est soustraite la portion de territoire faisant l'objet d'un bail emphytéotique entre la Ville de Montréal et Six Flags, la compagnie gestionnaire de La Ronde.

Le périmètre du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène comprend les lots 2 395 693, 2 395 702 et 3 741 777 du cadastre du Québec, soit le contour de l'ancienne île Sainte-Hélène à l'ouest du pont Jacques-Cartier et des parties remblayées du site de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal de 1967, correspondant à la pointe ouest et à la partie sud de l'île Sainte-Hélène actuelle.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène comprend donc la majeure partie du cœur ancien de l'île Sainte-Hélène, l'ancienne île aux Fraises, et des parties remblayées lors de la construction du site d'Expo.

Le plan de lotissement fourni à l'annexe 2.1 montre le périmètre du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

4. La méthodologie et les principales sources documentaires

4.1 Les valeurs patrimoniales

Aux fins du présent rapport, le terme « valeur » est compris comme l'expression du sens que prennent le territoire de l'île Sainte-Hélène et ses composantes à divers moments de leur histoire. Ces valeurs se manifestent dans l'étroite relation qu'entretiennent les composantes naturelles et culturelles qui caractérisent son paysage insulaire et qui témoignent de ses vocations successives à travers le temps. Des processus géophysiques et biophysiques très anciens façonnent d'abord l'île et plus de 350 ans d'occupation humaine modèlent ensuite son territoire.

Dans ce contexte, et en référence aux valeurs patrimoniales identifiées dans la Politique du patrimoine³, un bien, un ensemble de biens, ou l'ensemble du territoire de l'île Sainte-Hélène possède une valeur significative ou exceptionnelle pour la population montréalaise en raison de ce qu'ils expriment du point de vue :

- D'un contexte insulaire remarquable en raison de sa situation géographique, de son environnement maritime et de ses attributs physiques et naturels : ces aspects

²Le nord montréalais est utilisé pour la description du périmètre du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène, en concordance avec le règlement le constituant. Le nord géographique est toutefois utilisé pour l'analyse des valeurs patrimoniales.

³ Ville de Montréal. *Politique du patrimoine*, 2005.

conditionnent son accessibilité et lui confèrent un caractère stratégique. Ces aspects façonnent le relief de l'île et la dotent de ressources naturelles d'une grande richesse. Ils permettent aussi de comprendre les vocations successives de l'île : milieu de vie autochtone, lieu de villégiature, site militaire, parc municipal voué au loisir et à la détente.

- De l'histoire, qui réfère aux événements, aux personnages et aux mouvements sociaux, politiques et culturels qui ont façonné le territoire et marqué la population montréalaise : ces événements et ces personnages qui ont directement influencé le développement de l'île Sainte-Hélène sont aussi en lien avec celui de Montréal.

- De l'art, de l'archéologie, de l'architecture, de l'architecture du paysage, de l'urbanisme et du génie civil : la notoriété des concepteurs des témoins matériels significatifs de l'île, le contexte de la réalisation et les qualités « intrinsèques » des biens et des ensembles considérés de même que l'usage qui en est fait sont ici déterminants.

- Des sciences naturelles ou humaines telles que la géomorphologie, l'archéologie et l'ethnologie : elles permettent de comprendre l'évolution des paysages sur un vaste horizon temporel. Elles nous informent aussi sur les caractéristiques des milieux et des modes de vie aujourd'hui disparus.

- De l'esthétique, qui fait appel à l'émotion et à la perception, et qui concerne autant des objets et des ensembles que l'ensemble du territoire de l'île.

- De la formation d'une identité collective que se forge une population dans l'appréciation du site et des biens qui s'y trouvent : le site et certaines de ses composantes sont des repères signalétiques, symboliques et emblématiques qui questionnent ou renforcent le sentiment d'appartenance aux lieux et à l'histoire de Montréal. Cette dimension se révèle dans la mémoire collective et se repère dans des lieux et des biens, de même que dans la toponymie, les traditions et les savoir-faire.

Ces critères d'appréciation sont modulés par d'autres critères tels que la rareté, l'unicité, l'authenticité, la représentativité, l'intégrité, l'ancienneté, le potentiel de témoignage, la portée didactique, l'utilité et le rayonnement des biens, pour ne mentionner que ceux-ci.

4.2 L'analyse du site et de ses composantes significatives

Un repérage des témoins matériels de l'île a permis d'identifier les principales périodes d'occupation et de développement du site, à savoir :

La préhistoire

La présence amérindienne (avant 1534)

La période historique

La présence française—la seigneurie LeMoynes et les installations militaires (1611-1760)

La présence britannique—le site militaire (1760-1870)

La période moderne et contemporaine

Le parc municipal de l'île Sainte-Hélène--le plan Todd, l'aménagement du site, et les équipements municipaux (1874-1955)

L'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 (1963-1967)

Le parc des Îles (1992)

Le parc Jean-Drapeau (1999)

Compte tenu de la diversité du patrimoine de l'île Sainte-Hélène et de la longue évolution de son territoire, le présent rapport propose de l'analyser en quatre temps :

En considérant l'environnement maritime et les caractéristiques géomorphologiques, géologiques et naturelles de l'île, de même qu'au regard des interventions humaines majeures qui ont profondément modifié son aspect. Le territoire de l'île s'est constitué aux époques les plus éloignées dans le temps : depuis sa lente émergence de la mer de Champlain jusqu'à la période moderne et contemporaine, avec la construction du site d'Expo 67.

En examinant les valeurs patrimoniales attribuables aux témoins matériels de chacune des périodes d'occupation et de développement de l'île. Cette lecture du site permet de comprendre son histoire et de l'apprécier dans le contexte plus large du développement culturel, social, économique et urbain de Montréal. Cette lecture permet aussi de comprendre comment ses principaux témoins matériels se superposent pour enrichir progressivement la valeur patrimoniale d'ensemble du site.

En présentant une synthèse des valeurs patrimoniales du site et de ses composantes significatives qui correspond aux motifs de la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène.

En présentant des objectifs de conservation et de mise en valeur de l'île et de ses composantes patrimoniales les plus significatives.

4.3 Les principales sources documentaires

L'appréciation du patrimoine de l'île et l'articulation des valeurs qui lui sont attribuables s'appuie sur plusieurs sources documentaires. Les principales étant :

Le *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène* réalisé par Ethnoscop en 2001 pour le compte de la Ville, de la Société du parc des îles, et du ministère de la Culture et des Communications, avec la collaboration avec le musée Stewart, analyse en détail le développement et les témoins matériels naturels et culturels du site militaire. Il énonce aussi les principes de mise en valeur du site qui participent à la définition d'une vision de l'avenir du site prenant forme dans une série d'actions concrètes.

Un programme d'interventions archéologiques entrepris depuis plusieurs années a généré un important corpus documentaire. Ces interventions ont confirmé la présence amérindienne sur l'île, tout en apportant des informations inédites sur l'occupation militaire britannique. Les rapports produits par Ethnoscop (voir la bibliographie) ont par ailleurs significativement contribué à une meilleure connaissance du patrimoine archéologique de l'île.

L'Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, et *L'Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre*, toutes deux réalisées par le Laboratoire de recherche sur le patrimoine moderne et le design de l'Université du Québec à Montréal pour le compte de la Ville de Montréal. La première étude, réalisée en 2005, examine la spécificité du patrimoine moderne dans la planification d'ensemble du secteur culturel d'Expo et de son pendant récréatif, La Ronde. Elle apprécie aussi la valeur patrimoniale de leurs composantes spécifiques. La deuxième étude, réalisée en 2006-2007 emprunte la même méthodologie que la première et complète la connaissance de l'ensemble du site d'Expo 67.

La *Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur île Sainte-Hélène ouest)* réalisée par Kim Marineau en 2005 pour le compte de la Société du parc des îles fait ressortir la spécificité de l'île et la positionne au regard d'autres parcs et boisés, publics et privés de Montréal. De plus, elle apporte un éclairage nouveau sur les critères guidant l'évaluation patrimoniale des ressources naturelles.

5. Les valeurs patrimoniales de l'île Sainte-Hélène

5.1 Les caractéristiques naturelles de la partie ancienne de l'île Sainte-Hélène

L'île Sainte-Hélène est située dans un goulot d'étranglement du fleuve Saint-Laurent, entre l'élargissement où se concentrent les îles de Boucherville au nord et le bassin de La Prairie au sud. Les rivages de l'île Sainte-Hélène sont donc tout près de l'île de Montréal à l'ouest et de la ville de Longueuil à l'est. Sa superficie originelle, celle qu'ont connue les Amérindiens, les seigneurs et les militaires, était de 53 hectares. Aujourd'hui, à la suite des travaux de construction de la Voie maritime du Saint-Laurent et de l'Exposition universelle de 1967, sa superficie a triplé et englobe les îles Ronde et aux Fraises.

La géologie

Sur l'île d'origine dont les contours sont définis par la ligne de rivage illustrée sur le plan de Sitwell de 1869 reportés sur une photo aérienne de 1930 présentée en annexe 2.2 et sur le plan de Crevier de 1876 présenté en annexe 2.3, 65% de la roche encaissante est formée d'une brèche d'explosion ou brèche de diatrème, alors que 35% est composée de schiste Utica.

La brèche de diatrème est un conglomérat, c'est-à-dire une roche constituée d'éléments anguleux arrachés à une roche préexistante et réunis par un ciment. Ces matériaux sont accumulés dans une cheminée volcanique verticale dont la base se situerait loin sous la surface, dans des roches précambriennes et traverserait la séquence complète de roches plus jeunes, entraînant même des roches fossilifères, comme par exemple des roches du Dévonien (330 à 280 millions d'années avant aujourd'hui). Le sommet de cette formation serait intrusif, c'est-à-dire que la cheminée n'aurait été mise en contact avec l'air libre qu'à la suite d'une érosion généralisée. De couleur gris pâle à l'extraction, la pierre exposée à l'air s'oxyde et devient brun rougeâtre.



Détail de la brèche de diatrème—*Ethnoscop*

La brèche de l'île Sainte-Hélène constitue la cheminée intrusive la plus étendue de la région. En plus d'influencer, dans certains cas, les particularités du sol et donc l'environnement floristique, ces roches ont été très prisées pour la construction d'édifices comme par exemple l'arsenal, la tour de Lévis, le restaurant Hélène de Champlain et le pavillon des Baigneurs.



La carrière de l'île Sainte-Hélène, située derrière l'arsenal, à proximité du pont Jacques-Cartier—*Ethnoscop*

La géomorphologie

Le paysage plissé de l'île Sainte-Hélène n'a rien à voir avec le contenu géologique. Les formes du paysage sont reliées à la convergence de processus d'érosion et d'accumulation, dans une architecture construite par des mouvements néotectoniques. Le parallélisme de la structure n'est explicable que par la théorie du mouvement.

Deux croquis géomorphologiques soutiennent l'analyse de l'île Sainte-Hélène et sont présentés en annexe. L'annexe 2.2 superpose le croquis géomorphologique sur une photographie aérienne de 1930 et l'annexe 2.3 le superpose sur une carte de Crevier de 1876.

L'épiderme de l'île se plisse donc en plusieurs lignes d'interfluve (ligne réunissant les points les plus hauts d'une colline), toutes orientées en direction du sud-est, nord-est : la ligne sommitale, sous la tour de Lévis, est accompagnée d'une autre ligne presque aussi importante passant sous le poste de pompiers. Ces deux lignes d'interfluve se terminent par un abrupt au nord-est et plongent doucement vers le sud-ouest. En outre, elles enserrant une ligne de talweg (ligne réunissant les points les plus bas d'une vallée) ; entre la plaine des jeux et la poudrière, cette vallée est accentuée par deux abrupts qui se font face.

Une analyse plus détaillée localise quatre autres lignes d'interfluve, parallèles aux précédentes, dont la perception est beaucoup plus subtile. Une première passe juste au nord-ouest du chalet des baigneurs et au nord-ouest du restaurant Hélène de Champlain ; elle plonge à ses deux extrémités et est particulièrement apparente au sud-est du stationnement du restaurant. La seconde passe sous l'arsenal et n'est presque plus visible à cause des divers travaux effectués. Elle comprend la carrière exploitée lors de la restauration des bâtiments militaires en 1936-1939 ; pour la plupart, les plans anciens montrent un bossellement à l'endroit de l'échangeur du pont Jacques-Cartier. Cette ligne d'interfluve se termine par un abrupt du côté du fort et sa plongée coïncide avec l'emplacement de l'ancien quai militaire. Finalement, deux autres lignes d'interfluve ne sont plus du tout visibles mais s'imposent par déduction : celle qui provoque le seuil du rapide Sainte-Marie et qui passait sous le sommet de l'île Ronde (actuellement le lac des Dauphins) et celle qui passait sous l'île aux Fraises, sous la Pointe Albert de la carte de Crevier de 1876 et sous le Promontoire du Tonnerre, de la même carte.

Cette structure apparaît en superposition avec la photographie aérienne de 1930 (croquis géomorphologique à l'annexe 2.2). Elle éclaire et organise les buttes que le plan de Crevier représente comme autant de monts qui semblent avoir été parachutés sur l'île (croquis géomorphologique à l'annexe 2.3). Organisés par le croquis géomorphologique, les monts Boulé, Champlain, Vaudreuil et Saint-Sulpice dessinent la principale ligne d'interfluve. La seconde ligne d'interfluve en importance est ponctuée par le mont Montcalm et la ligne d'interfluve de l'arsenal, par le mont Wolfe. La rivière d'Iberville et le lac Frontenac se situent dans la ligne de talweg : on s'est servi de ce creux naturel pour construire, en 1848, l'étang qui borde le côté sud de la grande poudrière.

L'analyse des formes du paysage offre donc un tableau mettant en évidence certaines causalités relatives aux différentes installations militaires. La grande poudrière est bien abritée dans un creux. Le blockhaus, en face de la grande poudrière, (aujourd'hui disparu), est dans une situation d'autant plus défensive qu'il est sur le bord d'un abrupt permettant un contrôle visuel vers le nord-est et vers le sud-ouest par la ligne de talweg. La plaine des jeux, seul espace plat de l'île originelle, ouvre la vue sur Montréal alors que l'ancien glacis, au sud des casernes, propose une pente qui s'organise suivant le versant naturel du talweg.

À ces aspects du paysage s'ajoute une forme inondée par le Saint-Laurent, un ensellement (rabaissement d'une ligne d'interfluve) qu'on peut ici associer à un saut ou à un rapide. Or, cet ensellement provoque « toute une série d'embêtements à la navigation » (Blanchard) et est même décrié par Bouchette en 1815 : « Le plus grand désagrément de ce port [de Montréal] est le rapide de Ste. Marie, à environ un mille au-dessous, dont le courant est si fort que sans un grand vent de nord-est, les vaisseaux ne peuvent aller contre, et ils sont quelquefois retenus des semaines entières à environ deux milles seulement du lieu

où ils doivent décharger leur frêt. ». Ces rapides font immédiatement face au fort de l'île Sainte-Hélène. Si on ajoute l'existence de récifs, de hauts-fonds et d'un puissant courant reliés directement à cette position d'étranglement du fleuve Saint-Laurent, on obtient un lieu défensif naturel qui peut parfaitement convenir à des ouvrages militaires à la période historique et qui aurait pu tout aussi bien être prescrit comme emplacement stratégique à la préhistoire.

Le paysage

Il est nécessaire de préserver le patrimoine paysager de l'île Sainte-Hélène, parce qu'il constitue une banque d'archives encore visibles et tangibles sur le mode d'habiter l'espace à toutes les époques. À la préhistoire, il y a 8000 ans, en même temps qu'émergeaient la terrasse Sherbrooke à l'ouest et la terrasse de Saint-Amable à l'est, deux petits rochers s'élevaient au-dessus du niveau du lac Lampsilis à l'emplacement de l'île Sainte-Hélène actuelle : un îlot sous la tour de Lévis et un autre au nord de la grande poudrière. Ces îlots ne présentaient pas encore de surfaces vraiment habitables. Il faut attendre 2000 ans pour que se mette en place le système fluvial et que leur niveau atteigne neuf mètres de plus que le niveau actuel. À cette époque, l'île Sainte-Hélène est la seule, dans ce secteur du fleuve Saint-Laurent, à offrir des surfaces d'accueil pour les humains, les autres îles étant encore en grande partie inondées.

Il est certain qu'à la préhistoire, l'île Sainte-Hélène a été habitée par les Amérindiens. Participant de la position centrale qu'occupe la plaine de Montréal, cette île offrait la possibilité de contrôler l'ensemble du trafic sur le fleuve Saint-Laurent, c'est-à-dire sur la plus grande voie de circulation à l'est de l'Amérique du Nord. En outre, la partie nord de l'île possédait un bon potentiel halieutique (rapide Sainte-Marie) et le sud présentait de vastes surfaces d'accueil. Par rapport aux plongées des lignes d'interfluves où se localisent les espaces les plus intéressants, trois zones à potentiel archéologique préhistorique ont été identifiées en 2001. Depuis ce temps, une zone n'a pas été complètement inventoriée et sur les deux autres, deux sites préhistoriques ont été mis au jour.

Au XVII^e siècle, la baronnie de Longueuil s'installe, elle aussi, sur la plongée d'une ligne d'interfluve et sur le Promontoire du Tonnerre. Au XVIII^e siècle, à l'époque du site militaire, les espaces stratégiques sont particulièrement déterminés par l'architecture du paysage comme il a été défini plus haut. Dans les années 1930, Frederick G. Todd naturalise, c'est-à-dire essaie de redonner l'esprit des lieux à un environnement quelque peu laissé pour compte. En le jardinant, il tente de retrouver la fonction symbolique de la *nature indigène*, ce qui a pour effet de revaloriser collines et vallées. Pour l'Expo 67, le comité exécutif de la Ville de Montréal exprime son intention de préserver l'île originelle de tout bouleversement. Il tient à la conservation du caractère naturel de l'île.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Actuellement, le paysage de l'île Sainte-Hélène est unique à Montréal. Le relief accidenté de l'île d'origine propose des ouvertures magnifiques autant sur l'île elle-même que sur Longueuil et Montréal. Ce panorama est particulièrement saisissant du sommet de la tour de Lévis.

Le contexte biophysique

L'île fait partie intégrante du vaste écosystème que forme l'ensemble de la plaine indigène du Saint-Laurent. C'est le domaine de nombreuses essences de feuillus. La végétation de l'île est particulièrement intéressante grâce à la présence de groupements forestiers peu communs au Québec. Le plus important d'entre eux est un peuplement de micocoulier occidental, un arbre rare dans la région de Montréal.

L'île est riche d'une colonie de micocouliers exceptionnelle à plusieurs titres : elle témoigne du groupement climatique primitif de l'île ; les espèces formant cette colonie sont d'une taille et d'un âge remarquable et le micocoulier occidental est une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. La micocoulaie est par ailleurs colonisée par l'érythre à sucre. En plus de ces deux espèces, la végétation de l'île présente une grande diversité : l'épinette blanche, le tilleul d'Amérique, le frêne d'Amérique, le hêtre à grandes feuilles et l'orme d'Amérique pour n'en mentionner que les principaux représentants. Même si des changements environnementaux, liés aux diverses utilisations de l'île à travers le temps ont considérablement modifié son paysage, le boisé ancien possède plusieurs autres communautés végétales. Les sous-bois contiennent des espèces arbustives et herbacées.

En raison de la diversité de ses milieux naturels (les rives, l'étang, les arbustives, la forêt), l'île possède aussi une faune ichthyenne, une faune avienne diversifiée car l'île représente une localisation importante pour les populations d'oiseaux aquatiques lors des migrations d'automne et une herpétofaune (amphibiens et reptiles) en plus de compter plusieurs espèces de mammifères. Il convient toutefois de souligner un phénomène écologique bien connu : les îles n'ont pas la même diversité d'espèces que la terre ferme selon la distance qui les séparent de cette dernière.

Le paysage de l'île a toutefois été grandement modifié par l'évolution des conditions climatiques et celle des sols, conjuguées à l'activité humaine (agriculture, pratiques horticoles et autres approches de gestion du patrimoine végétal, activités récréatives, aménagements, intégration d'infrastructures et de bâtiments). Toutefois, la *Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur Île Sainte-Hélène ouest)* fournit, à travers la notion d'intégrité écologique, une perspective intéressante pour apprécier l'intérêt de ce patrimoine naturel vivant qui compose le paysage de l'île Sainte-Hélène. L'intégrité écologique d'un lieu s'estime au regard de sa diversité biologique (végétale et faunique) et de la spécificité de ses

ressources naturelles. Ainsi, même si l'écosystème de l'île Sainte-Hélène est, au cours de son histoire, maintes fois modifié par l'homme, il conserve sa capacité à s'autorégénérer par des processus écologiques comme la succession végétale ou les activités de reproduction animales. La dimension temporelle dans le concept d'intégrité écologique est importante. Pour n'en illustrer que l'une de ses manifestations, rappelons que des essences végétales telles que le micocoulier, présentes sur le site depuis des temps anciens, participent à cette dynamique évolutive dont le paysage actuel est la résultante.

L'île et les autres grands espaces naturels de Montréal

Les parcs municipaux que sont la partie ancienne de l'île Sainte-Hélène, les parcs-nature, les parcs du Mont Royal, Summit, Angrignon, Terra-Cotta et le bois Saint-Paul sont, avec les bois privés Angell et l'Arboretum Morgan, les principaux territoires d'une grande valeur écologique à l'échelle de la ville. De plus, l'ancienne partie de l'île, le parc du mont Royal et le parc Summit sont les seuls parcs de cette envergure, possédant un intérêt écologique, près du centre-ville. La localisation d'un parc à proximité de zones denses ajoute à sa valeur sociale et environnementale.

Fait encore plus rare, il existe peu de parcs avec des forêts aussi anciennes que la micocoulaie sur l'île de Montréal (forêt présentant un âge avancé et ayant conservé son caractère naturel). De tous les parcs et boisés de l'île de Montréal, « ce qui différencie l'île Sainte-Hélène est sa superficie, sa situation dans le fleuve et à proximité du centre-ville, son histoire, sa géologie et ses micocouliers » (Marineau 2005).

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

5.2 Les témoins matériels à travers les principales périodes d'occupation et de développement de l'île

5.2.1 La préhistoire

La présence amérindienne (avant 1534)

Bien avant l'arrivée de Européens en Amérique, les ancêtres des Amérindiens ont foulé le sol de l'île Sainte-Hélène. Les travaux archéologiques de 2003 et 2004 ont permis de mettre à jour deux sites qui ont été occupés au cours des quatre derniers siècles avant le passage de Champlain, soit entre 1200 et 1600 de notre ère. L'emplacement de ces sites sur l'île d'origine correspond aux deux extrémités de la ligne d'interfluve le plus au sud de l'île, où justement deux zones à potentiel préhistorique avaient été identifiées avant les travaux.

Le site du Pavillon, trouvé en 2003 et évalué en 2004, se situe à l'ouest du pavillon des Baigneurs, devant la grande courbe du chemin Tour de l'Île. On y a mis au jour, sous environ un mètre de remblais, les vestiges d'un foyer avec plus d'une centaine d'artefacts, notamment des restes osseux d'animaux, des fragments de pipe, de poterie et d'une hache de pierre polie ainsi que des déchets de fabrication d'outils en pierre. Le site de la Roseraie, trouvé en 2004, se trouve directement au nord de la Roseraie sur la basse terrasse. Des traces d'un niveau d'occupation sous plus de 60 cm de remblais ont été repérés et on y a fait la découverte de près de 250 artefacts, incluant de la poterie, des outils en pierre taillée, des déchets de taille et des ossements d'animaux. Il est possible que dans les deux cas nous soyons en présence de campements liés à l'exploitation des ressources locales de l'île, mais la brièveté des interventions archéologiques ne nous a pas permis de résoudre cette question.

Il est cependant clair que les fragments de poterie et de pipes nous permettent d'identifier les occupants aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Cette population occupait la région montréalaise au cours des siècles qui précèdent la colonisation française de la vallée. Ils habitent alors dans des villages palissadés et assurent leur subsistance par l'horticulture du maïs depuis environ l'an 1000 de notre ère. Ce sont les mêmes que rencontrera Jacques Cartier en octobre 1535 quand il visitera brièvement le village de Hochelaga au pied du Mont-Royal. Les Iroquoiens du Saint-Laurent sont relativement bien connus en aval, dans la région de Québec, et en amont, sur les rives ontariennes du fleuve, mais ils demeurent très peu étudiés dans la région de Montréal. Les deux sites de l'île Sainte-Hélène témoignent de l'utilisation des environnements riverains de l'archipel montréalais par ce groupe, comme le confirment aussi quelques autres exemples dans la région immédiate, soit à La Prairie, dans le Vieux-Montréal et à Longueuil. Toutefois, ce qui rend exceptionnel les sites de l'île Sainte-Hélène (surtout celui de la Roseraie), c'est la relative intégrité de leur contexte, ce qui est à peu près inexistant dans la région

montréalaise fortement urbanisée. Dans le cas du site de la Roseraie, le niveau préhistorique ne semble avoir subi que des bouleversements mineurs avant d'être recouvert de remblais qui ont en quelque sorte joué un rôle protecteur. Il ne fait pas de doute que le site s'étend tout autour de la petite ouverture de 8 m² où nous l'avons trouvé. Le potentiel archéologique de ce site est fort et son intégrité comme sa rareté fait de lui un site de toute première importance scientifique pour l'avancement des connaissances sur les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région montréalaise.

Une carte localisant les ressources archéologiques est fournie à l'annexe 2.4.



Photographie aérienne circa 1939 montrant les deux sites préhistoriques trouvés en 2003 et 2004 sur l'île Sainte-Hélène—*Ministère du travail*



Tessons de vases du Sylvicole supérieur (de 1000 à 1600 ap. J.-C., fabriqués par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Retrouvés au site de la Roseraie (BjFj-128)—*Ethnoscop*

5.2.2 La période historique

La présence française—La baronnie de Longueuil et les derniers retranchements militaires (1611-1760)

Des personnages et des événements d'une grande importance dans l'histoire de Montréal et de la Nouvelle-France

L'appellation de l'île Sainte-Hélène est plus ancienne que l'île de Montréal. Lors d'une expédition le menant au saut Saint-Louis (actuels Rapides de Lachine), l'île attire l'attention de Samuel de Champlain (1580-1635) qui lui donne, le 28 mai 1611, le nom de « Sainte Éleine ». Il rend ainsi hommage à son épouse, Hélène Boullé (1598-1654). De plus, il semble que Champlain utilise l'île comme point de ralliement pour ses expéditions vers l'ouest.

C'est en 1665 que Charles Le Moyne (1626-1729) acquiert l'île Sainte-Hélène. Ce territoire vient agrandir la seigneurie de Longueuil qui lui a été concédée en 1657. Charles Le Moyne est un personnage marquant de l'histoire de Montréal et de la colonie.⁴ D'abord pionnier et interprète, il occupe ensuite plusieurs fonctions prestigieuses dans la vie économique et militaire de la Nouvelle-France. Associé à son beau-frère Jacques Le Ber (1633-1706) dans une entreprise de négoce et de traite des fourrures, il devient le plus riche marchand de Montréal.

Annobli par le roi Louis XIV en 1668, Charles Le Moyne obtient le privilège d'ériger sa seigneurie en baronnie. La seigneurie de Longueuil est la seule, au Québec, à se mériter cet honneur. La famille Le Moyne établit une résidence d'été sur l'île et elle exploite une partie du site à des fins agricoles. La présence de la famille Le Moyne, sur un site aussi visible de Montréal et de la rive sud lui confère une dimension symbolique importante. Cette dimension symbolique se voit renforcée lorsque la baronnie sert à des fonctions militaires, lorsqu'elle devient, par exemple, le point de ralliement des troupes du gouverneur Denonville en Iroquoïensie en 1687 et d'une expédition de 600 hommes vers Québec contre Phips en 1690.

À l'heure de la Conquête, l'île devient le dernier bastion des troupes françaises postées à Ville-Marie. Une partie du régiment de Béarn y érige en août 1760 des ouvrages en

terre, soit des retranchements et des batteries. Toutefois, Montréal capitule un mois plus tard. Dans un dernier geste de résistance, le chevalier François de Lévis, commandant militaire de la Nouvelle-France réfugié dans l'île, aurait ordonné que les bataillons français brûlent leurs drapeaux, dans la nuit du 7 au 8 septembre 1759, à l'île Sainte-Hélène comme aux autres emplacements où elles cantonnent. C'est le dernier geste militaire français posé au Canada et il est initié à partir de l'île Sainte-Hélène.

Bien peu de témoins matériels du Régime français subsistent sur l'île. En 1938, lors de la mise en œuvre du plan de Todd, des vestiges de la maison de campagne de Le Moyne auraient été mis au jour ; cependant, des recherches archéologiques effectuées récemment dans le secteur des découvertes, soit aux abords de la Biosphère, n'ont pas permis de retracer ces vestiges. Par ailleurs, les batteries ont subsisté longtemps, jusqu'à ce qu'elles soient rasées en 1950 pour permettre la construction de piscines. Aujourd'hui, seules certaines levées de terre présentes entre la grande poudrière et le fleuve évoquent les retranchements de 1760.

Une carte localisant les ressources archéologiques est fournie à l'annexe 2.4.

⁴ Charles Le Moyne et sa famille ont aussi donné à la colonie une brillante descendance de soldats, d'administrateurs et de marins. Outre le fils aîné Charles Le Moyne (1656-1729), qui reçoit de son père, en 1684, le titre et la seigneurie de Longueuil, cette lignée comprend les de Sainte-Hélène (1659-1690), d'Iberville (1661-1706), de Maricourt (1663-1704), de Bienville (1666-1691), de Sérigny (1668-1734), de Châteauguay (1676-1694), de Bienville II (1680-1767). « Chacun des Le Moyne jouera un rôle important, voire déterminant, dans l'histoire de la Nouvelle-France. Ils couvrent tout le territoire, de la baie d'Hudson à la Nouvelle-Orléans, de Terre-Neuve aux Antilles » (Vadeboncoeur 1994).

La présence britannique—Le site militaire de l'île Sainte-Hélène (1760-1870)

L'île Sainte-Hélène, plaque tournante d'un système stratégique d'approvisionnement militaire

La reconnaissance de l'emplacement stratégique de Montréal par les Amérindiens, réitérée sous les régimes français et anglais, consacre rapidement sa vocation de plaque tournante dans le système de transport et d'approvisionnement en marchandises. Par la suite, à la période canadienne, cette vocation se développe de manière spectaculaire. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle vaut à Montréal son statut de Métropole du Canada.

À sa manière, l'île Sainte-Hélène reprend ce rôle distinctif de Montréal en se démarquant, au début du XIX^e siècle, comme plaque tournante d'un système d'approvisionnement de matériel militaire. L'importance de ce système se mesure à l'échelle du vaste réseau stratégique de défense et de communications mis en place à l'intérieur du continent. L'emplacement stratégique de l'île, reconnu dès la préhistoire, est une fois de plus mis à profit. Par ailleurs, l'affirmation de la vocation militaire de l'île, laquelle oriente son développement, est aussi intimement liée à l'expansion urbaine de Montréal.

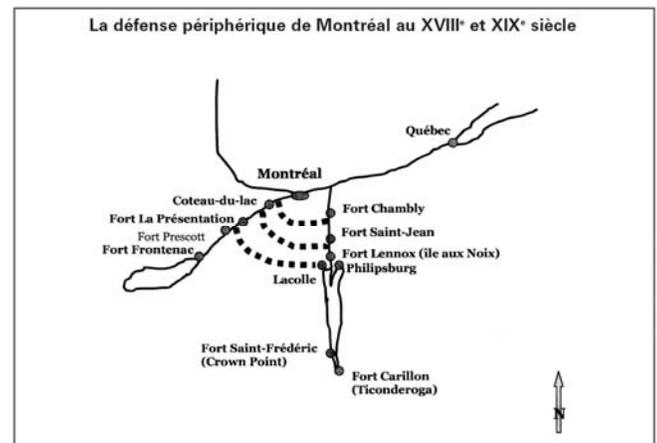
Dans un contexte où le gouvernement britannique réévalue et renforce le système défensif de ses colonies d'Amérique du Nord, dans les suites du conflit de la guerre anglo-américaine de 1812-1814 et compte tenu de la démolition des ouvrages défensifs de Montréal en cours depuis 1804, la vocation militaire de l'île Sainte-Hélène se raffermirait. De plus, l'expansion urbaine de Montréal entraîne des exigences en matière de sécurité publique qui commandent l'évacuation des armes et des munitions hors de la ville.

Face à Montréal, qui se situe au cœur d'un réseau de communications navigable s'étendant de Québec à Kingston (du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs), l'île est un lieu jugé stratégique et sécuritaire pour entreposer les marchandises militaires destinées à la région de Montréal et au Haut-Canada.

Ainsi, l'île devient un poste d'approvisionnement des points de défense répartis dans le Haut et dans le Bas-Canada. C'est donc un site militaire de première importance qui y est aménagé à partir de 1820 et dont le fort (près du pont Jacques Cartier) est l'élément névralgique. Le site militaire de l'île Sainte-Hélène est en réalité un vaste entrepôt militaire fortifié ; bien qu'il puisse y contribuer, il n'a pas la capacité d'assurer la défense pleine et entière de la ville, ses ouvrages défensifs visent avant tout à protéger l'accès à l'île et à ses dépôts.

Depuis sa construction, le fort a abrité plusieurs fonctions qui se sont succédées. Au départ conçu pour l'entreposage et le casernement, il sert d'hôpital durant l'épidémie de choléra en 1830, de prison militaire lors des insurrections de 1837 et aux lendemains de la Confédération, de camp d'entraînement, de dépôt d'armes, de lieu d'internement de prisonniers politiques tandis qu'à l'époque contemporaine, il héberge une importante institution muséale. Le fort est aussi, durant de nombreuses années, le milieu de vie des militaires et de leurs familles. Hors du fort, divers bâtiments et aménagements répondent aux besoins d'entreposage du matériel, de défense des lieux et de logement des troupes.

Bien que peu orthodoxe, le fort demeure un exemple de fortification bastionnée. C'est le seul complexe militaire et l'un des rares ouvrages défensifs préservés à Montréal qui fut autrefois l'une des villes les mieux fortifiées du pays. En effet, l'île de Montréal ne compte plus, pour témoigner de son passé militaire, que sur certains ouvrages du Régime français tels que les tours de la Montagne des Messieurs de Saint-Sulpice et les ruines du Fort de Senneville, de même que sur quelques casernes réparties sur son territoire. Le site militaire est un élément essentiel à la compréhension du fonctionnement de l'ensemble du système défensif militaire du pays.



La localisation stratégique de Montréal dans le réseau de défense de la colonie—*Ethnoscop*

Un site militaire exceptionnel



Fortifications Survey, H.S. Sitwell, 1867—Archives nationales du Canada

Un aménagement conditionné par la topographie

Le site militaire a été réalisé d'après les plans de l'ingénieur militaire et lieutenant-colonel Elias Walker Durnford (1774-1850). Cet ingénieur de grande renommée est aussi le concepteur de la Citadelle de Québec terminée en 1830.

Le site militaire se déploie sur toute la superficie de l'ancienne île Sainte-Hélène. Il comprend le fort de l'île Sainte-Hélène avec ses bâtiments et ses ouvrages militaires regroupés dans l'enceinte fortifiée ainsi que d'autres composantes bâties et paysagères situées en-dehors de celle-ci.

La planification du site respecte une logique militaire en relation étroite avec le paysage. La séquence spatiale développée à des fins d'entreposage et de défense est basée sur les conditions géophysiques et biophysiques des lieux et profite du champ visuel offert. Par exemple, l'arsenal du fort est situé au nord-ouest de l'île, en amont du courant, à basse altitude afin de faciliter le transport des marchandises à partir du débarcadère.

Les blockhaus⁵ ont été érigés sur les points les plus élevés de l'île. La grande poudrière ne peut être repérée à partir du fleuve et aucun point de vue à partir de l'île ne permet de la discerner ; elle est au centre de l'île, abritée dans un creux, jouxtant un lac artificiel aménagé à la fin des années 1840 à partir d'un marécage et qui permet, advenant une attaque ennemie, de l'inonder. Les remparts et le glacis sont construits en tirant parti de la topographie naturelle du site.

Encore aujourd'hui, le paysage du site militaire se présente sous deux aspects. Il comprend, d'une part, des espaces naturels denses laissés à l'état sauvage qui camouflent les composantes bâties stratégiques. Le site comporte, d'autre part, des zones ouvertes et entretenues et un réseau de sentiers entre les divers points de service dictés par les zones de moindre résistance du relief naturel. Le site offre aussi des vues stratégiques sur la Montréal et la rive sud et sur les autres constructions militaires réparties sur l'île.

⁵ Il ne reste aucun blockhaus sur le site militaire. L'observatoire, aménagé récemment à proximité de la tour de Lévis est le site d'un ancien blockhaus construit en 1848, incendié et reconstruit à plusieurs reprises pour finalement disparaître dans un nouvel incendie il y a quelques années.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le patrimoine bâti et commémoratif

À travers les différentes périodes de leur histoire, les constructions militaires ont toutes subi des modifications importantes. Celles-ci sont principalement dues à des incendies, à l'adaptation à de nouveaux usages ou aux modifications effectuées lors de la campagne de travaux menée par Frederick G. Todd dans les années 1930. Toutefois, l'ensemble des composantes constitue indéniablement un site d'intérêt patrimonial de première importance.

Les composantes du site militaire ont été construites en pierre calcaire ou en brèche, la pierre de l'île, selon les instructions de l'ingénieur militaire Durnford. Le site militaire comprend aujourd'hui :

- **l'arsenal** (de 1820 à 1823), bâtiment principal du fort et le plus important en termes d'usage et de dimensions. Il est érigé dans le but de servir de dépôt d'armes et de munitions. Il épouse la forme d'un bastion et encadre une grande cour autrefois fermée par les magasins, démolis en 1927. Chacun des flancs (ailes latérales) du bâtiment possède une porte cochère qui permet de contrôler les allées et venues dans la cour intérieure. L'arsenal a subi de nombreuses modifications, à la suite d'un incendie en 1848 et en raison de changements d'usage, notamment, en prison. La partie sud est toutefois d'origine. L'arsenal loge actuellement le Musée David M. Stewart.



L'arsenal du site militaire—*Ethnoscop*

- **la caserne** (entre 1820 et 1823) est la seconde structure en importance du fort. Du bâtiment d'origine de deux étages incendié en 1875, il ne reste que l'impressionnant rez-de-chaussée voûté qui a été recouvert d'un toit dans le cadre des travaux d'aménagement dirigés par Frederick G Todd dans les années 1930. Il loge actuellement le restaurant Le Festin du gouverneur.



La caserne du site militaire—*Ethnoscop*

- **le corps de garde** (reconstruit entre 1936 et 1939 à l'emplacement de 1849). Sa localisation, à l'extrémité nord de l'arsenal, rappelle qu'à l'origine, il surplombait le fleuve. Construit en pièce sur pièce, il se distingue des autres constructions en maçonnerie du fort. Il sert actuellement à l'entreposage.



Le corps de garde du site militaire—*Ethnoscop*

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

- **la petite poudrière** (entre 1820 et 1823) est située à l'entrée du fort, en contrebas, et protégée, comme il se doit, par une enceinte. C'est le bâtiment le mieux conservé du fort, comme en témoigne son parement d'origine en pierre calcaire grise. Elle est accompagnée d'une salle de manutention et d'une tonnellerie qui sont d'origine, et de latrines.



La petite poudrière du site militaire—*Ethnoscop*

- **le mur d'enceinte** (entre 1820 et 1825), au tracé irrégulier, prend la forme d'un bastion à l'est (arsenal). Au sud-est, il a l'allure d'un demi-bastion avec une courtine dont l'extrémité vient buter contre l'arsenal. À l'origine, un rempart le long de la petite poudrière constituait un autre bastion. Le mur d'enceinte forme, avec l'arsenal, un complexe militaire fortifié à l'intérieur duquel on retrouve les principales fonctions stratégiques d'une place forte. Une grande arche marque l'entrée du fort.



Le mur d'enceinte du fort militaire—*Ethnoscop*

- **le lavoir** (vers 1844) est érigé en saillie sur le mur est de l'enceinte, à proximité de l'entrée du fort.



Le lavoir du site militaire—*Ethnoscop*

- **la grande poudrière** (entre 1820 et 1824) est située à l'extérieur de l'ensemble fortifié, au centre de l'île, dans une déclivité naturelle. Elle est protégée par une enceinte à l'intérieur de laquelle se trouvent une tonnellerie et une salle de manutention. Comme l'avait planifié l'ingénieur Durnford, le bâtiment pouvait contenir jusqu'à 5 000 barils de poudre, d'où son impressionnant rez-de-chaussée à double voûte. En 1958, la poudrière est convertie en théâtre d'été, vocation qui perdure jusqu'en 1970.



La grande poudrière du site militaire—*Ville de Montréal*

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

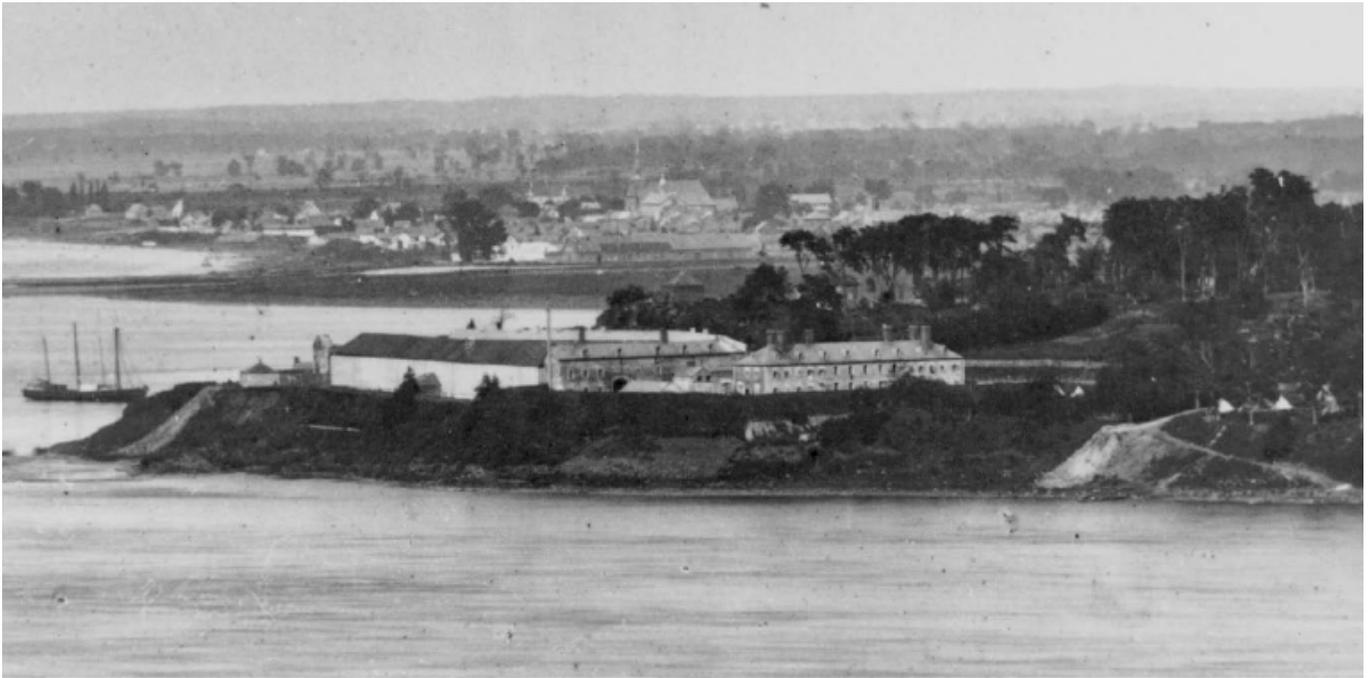
Au patrimoine bâti s'ajoute un patrimoine commémoratif de première importance, le cimetière militaire

- **Le cimetière militaire** est aménagé en 1848, à l'extérieur du fort dans la partie est de l'île. Il est utilisé jusqu'en 1869 et l'exhumation des sépultures a lieu vers 1915. Le monument commémoratif qui s'y trouve actuellement, inauguré en 1935, porte l'inscription des noms de ceux qui y ont jadis reposé. Le cimetière témoigne de la vocation domestique qui existait parallèlement à la fonction militaire du fort, c'est-à-dire le casernement des troupes et la présence d'une prison militaire.

La carte 2.6 fournie en annexe localise les bâtiments du site militaire et le cimetière.



Le cimetière militaire— Ville de Montréal



Versant nord-ouest de l'île et du fort montrant celui-ci dans son intégralité—Musée McCord (photographie de William Notman, 1863), I-841

Le patrimoine archéologique

Les témoins apparents de la présence des militaires britanniques se concentrent aux abords du pont Jacques-Cartier. Cet ensemble de bâtiments anciens constitue le « Fort de l'île Sainte-Hélène ». Toutefois, malgré sa grande valeur patrimoniale, il offre une vision incomplète de l'occupation militaire sous le Régime anglais. En effet, cette occupation s'étendait sur toute la superficie de l'île telle qu'elle existait avant les années 1960, d'où son appellation de « Site militaire de l'île Sainte-Hélène ». Une étude de potentiel archéologique a révélé que, des années 1820 à la fin des années 1860, plus d'une centaine de bâtiments et d'aménagements aujourd'hui disparus ont été implantés à l'intérieur, aux abords et à l'écart du fort. Ainsi, une part significative du patrimoine de l'île Sainte-Hélène demeure enfouie sur les lieux ou entreposée dans des collections : il s'agit du patrimoine archéologique, formé de vestiges architecturaux, de dépôts stratigraphiques et de témoins de culture matérielle.

La prise en compte de ce patrimoine archéologique permet un regard particulier sur le site militaire. Plusieurs auteurs ont perçu les lieux comme un fort, même s'ils en ont reconnu la diversité fonctionnelle. Un fort peut réunir une caserne, des entrepôts et d'autres installations n'étant pas dédiées à la défense, mais il représente avant tout un ouvrage de fortification permettant de protéger un site, d'en faire une place forte. Ainsi, dans la partie nord-ouest de l'île Sainte-Hélène furent construits, au début des années 1820, un bastion (l'arsenal), un demi-bastion, des remparts et un corps de garde auxquels s'ajoutèrent par la suite des batteries, des plates-formes à canon et un autre corps de garde. Cependant, en plus de l'arsenal, plusieurs bâtiments comme les magasins, la petite poudrière, un caveau, des hangars, la caserne, un lavoir, une salle d'ablutions, des puits et des latrines étaient voués au logement et au quotidien des troupes ou à l'entreposage de matériel militaire et de denrées. Pour la plupart, les ouvrages répartis ailleurs sur l'île étaient consacrés à l'entreposage, soit la grande poudrière, des entrepôts à bois et à charbon, une cour à bois, un fenil et des caveaux à légumes, ou au logement du personnel militaire et civil. Certains équipements défendaient l'île, par exemple des batteries, des plates-formes à canon, des blockhaus et un corps de garde, alors que d'autres, tels que le cimetière, un quai, un plan incliné, un abri à bateau, des allées de quilles, des bureaux, des ateliers, une forge, un jardin, un hôpital, une passerelle, des chemins et des piliers de télégraphe répondaient à des besoins particuliers.

Plusieurs ressources archéologiques sont préservées sur l'île et peuvent témoigner des multiples vocations du vaste complexe militaire britannique. Avant même la production d'une étude de potentiel et la mise en œuvre d'un inventaire systématique, quelques découvertes ont confirmé la présence de telles ressources. Lors des travaux d'aménagement de la fin des années 1930, des vestiges de la baronnie ont été mis au jour puis de multiples objets, aujourd'hui égarés, sont ramassés : des boutons, des

insignes d'uniformes militaires, des clés, des pinces, des ciseaux, des haches, des baïonnettes, des boulets et des balles ainsi que plus de 200 pièces de monnaie provenant des Amériques, de l'Europe et de l'Asie et dont la datation s'étendrait du début du XVIII^e siècle au XX^e siècle. En 1993, une première intervention archéologique a permis de retracer, en divers secteurs de l'île, quelques dépôts contemporains de l'occupation du fort au cours des deuxième et troisième quarts du XIX^e siècle ainsi que des aménagements de surface, de circulation et de drainage des XIX^e et XX^e siècles ; on retrouva par ailleurs dans la plaine des jeux (au sud du fort) des débris de dépendances d'une cour à bois du milieu du XIX^e siècle. Des murs de fondation du cottage du gouverneur de l'île ont été découverts en 1995 dans la partie nord-est de l'île. Près de la petite poudrière, on a retrouvé les restes d'un entrepôt construit en 1823 et un drain de la même époque. En 1999, des murs de fondation des magasins ont été mis au jour dans le terrain de manœuvre puis, à l'intérieur de l'enceinte de la grande poudrière, un mur de fondation d'un porche, des canalisations en bois et en pierre tout comme une cuve à paratonnerre ont été localisés. En 2000, de brèves interventions dans le rempart est et contre l'épaule gauche de l'arsenal ont permis d'identifier quelques niveaux anciens du rempart et de dégager des segments des murs de fondation de l'arsenal.

Dans la foulée du plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène produit en 2001, un inventaire archéologique a été entrepris sur l'ensemble de l'île. Élaborée dans le cadre des travaux de restauration des bâtiments patrimoniaux, l'approche encadrant cet inventaire vise à permettre la conservation et la mise en valeur des ressources archéologiques et l'acquisition de connaissances tout en assurant une meilleure planification des travaux de restauration et en contribuant à la mise en valeur du patrimoine archéologique de l'île. Afin de tenir compte de l'ensemble des ressources, la problématique d'intervention concerne l'identification et la compréhension des diverses facettes de l'occupation d'un milieu insulaire stratégique. Cette problématique s'applique tant à la présence amérindienne qu'à celle des seigneurs, des militaires français et de l'armée britannique.

L'inventaire archéologique effectué depuis 2001 a démontré l'ampleur du potentiel archéologique du site et sa valeur scientifique. Les secteurs du fort, de la cour à bois au sud-est du fort, de la plaine des jeux, de l'hôpital au sud de la plaine des jeux, les parties nord et nord-est de l'île, les abords de la Biosphère et du restaurant Hélène de Champlain et le secteur de la grande poudrière ont ainsi été inventoriés. Dans l'enceinte de la petite poudrière, l'intervention a permis de documenter le mode de construction des paratonnerres qui protégeaient le bâtiment, de bien comprendre le système de drainage et d'identifier la nature des revêtements de surface de la période militaire. Ces découvertes ont contribué de façon significative à la mise en valeur des lieux, par exemple dans la conception du nouveau paratonnerre et la définition du type de revêtement de surface à mettre en place.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

L'existence, la localisation et le mode de construction de plusieurs bâtiments (cuisine, entrepôt à bois, caveaux et latrines des hommes) ont également été déterminés dans les autres sections du fort. La fouille des latrines des femmes et de la fosse à cendres a aussi permis de recueillir environ 14 000 artefacts et écofacts, parmi lesquels près de 200 objets, en très bon état, se prêteraient aisément à des activités de mise en valeur telles qu'une exposition ou une publication. L'assemblage extrait des latrines des femmes est particulier, car il est à la fois bien cerné dans le temps, principalement le troisième quart du XIX^e siècle, et associé à un groupe d'individus bien précis, en l'occurrence des femmes. Certains objets paraissent propres aux femmes en ce qui concerne l'hygiène et les soins de beauté ; d'autres artefacts démontrent que ces femmes élevaient des enfants. Si quelques collections provenant de sites militaires au Québec sont reliées à des groupes comme les officiers ou les soldats, aucune ne serait spécifiquement rattachée aux femmes. La fosse à cendres, construite à la fin des années 1840 et probablement utilisée jusqu'au cours de la Deuxième Guerre mondiale, est associée au lavoir puisque la cendre servait à la production du lessivage. La fosse a aussi été utilisée comme dépotoir ainsi qu'en témoignent les nombreux objets mis au jour.

Les recherches ont jusqu'à maintenant été moins fructueuses à une plus grande distance du fort : un décapage important survenu lors des travaux d'aménagement de la fin des années 1930, l'imprécision grandissante des plans anciens au fur et à mesure que l'on s'éloigne du fort et les contraintes d'accès (présence d'arbres, de services publics et de surfaces asphaltées) expliquent cette situation. Il a été possible de découvrir des couches associées à l'hôpital, des latrines, des vestiges de l'occupation de la baronnie par l'armée britannique, des murs de la résidence du gouverneur de la prison (à distinguer de celle du gouverneur de l'île) et les restes d'un caveau à légumes.

La finalisation de l'inventaire devrait permettre d'établir la présence d'autres ressources archéologiques à l'intérieur et à l'extérieur du fort. Par la suite, il sera possible de fouiller les emplacements les plus prometteurs. Déjà, le passé de l'île Sainte-Hélène est mieux connu grâce aux données issues des interventions archéologiques : les facettes de la vie sur l'île n'ayant pas trait aux vocations principales du site militaire (entreposage et défense) sont désormais mieux documentées, la fonction réelle de certaines constructions a été identifiée, l'étendue du complexe a été révélée et sa valeur défensive a été établie. Le patrimoine archéologique, par la poursuite de l'analyse des données et la production d'une synthèse interprétative, peut contribuer encore plus à la compréhension du vécu sur l'île. Une prise en compte de l'ensemble des connaissances pourrait éventuellement permettre de comparer les conditions de vie des soldats et des officiers, des hommes et des femmes, des militaires et des civils. Une étude du système défensif de l'île au regard des événements et des actions qui ont pu influencer son évolution serait réalisable. D'autres aspects tels que les schèmes d'établissement, l'exploitation des ressources de l'île, l'adaptation à l'environnement et la conciliation des fonctions d'entreposage, de défense et de casernement pourraient être abordés.

Deux cartes localisent les ressources archéologiques. La carte 2.4 présentée en annexe fournit un détail du secteur du fort et la carte 2.5 localise les ressources de l'ensemble de l'île. La liste des ressources archéologiques de l'île Sainte-Hélène est présentée à l'annexe 1.



Mur nord du caveau à proximité de la caserne BfJf-84-01-D8-22—
Ethnoscop



Cage d'escalier dans le secteur de l'ancienne baronnie BfJf-84-04-D3-15—
Ethnoscop



Objets découverts dans les sous-opérations 20A et 20E (ancien hôpital) BjFj-84-04-D1-4-- Robert Hébert

- a) Perle en verre opaque blanc (BjFj-84-20A4-337)
- b) Pot en terre cuite fine blanche (BjFj-84-20E2-342)
- c) Pot de chambre en terre cuite fine jaune glaçurée claire (BjFj-84-20E1-341)
- d) Bouchon en verre incolore (BjFj-84-20A3-332)
- e) Bouchon en verre incolore (BjFj-84-20A3-333)
- f) Fourneau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche portant un décor moulé représentant les armoiries , de la ville de Montréal et la devise « CONCORDIA SALUTIS » (BjFj-84-20A6-340)
- g) Ensemble de boutons militaire en laiton provenant des 17^e, 39^e, 46^e et 71^e régiments (BjFj-84-20A4-334 à 336, BjFj-84-20A3-324 à 328)
- h) Chapelet en métal cuivreux et verre incolore (BjFj-84-20E4-344)
- i) Perle ou applique en verre incolore (BjFj-84-20A4-338)
- j) Bille en terre cuite grossière sans glaçure (BjFj-84-20A4-339)
- k) Couteau en acier et en os (BjFj-84-20A2-323)
- l) Anneau en os (BjFj-84-20A3-330)
- m) Pièce indéterminée en os (BjFj-84-20A3-331)
- n) Épinglette en laiton en forme de drapeau britannique flottant au vent (BjFj-84-24C3-345)
- o) Bouton en os (BjFj-84-20A3-329)
- p) Bouton en os (BjFj-84-20A3-343)
- q) Bouton en os (BjFj-84-20A3-322)



Échantillon d'artéfacts découverts dans la couche de dépotoir (latrine des femmes) 16E12 (BjFj-84-03D1-26)—*Robert Hébert*

- a) Bouteille en verre incolore (BjFj-84-16E12-146)
- b) Base de piédestal ou de plateau ou de plat décoratif en verre bleu (BjFj-84-16E12-161)
- c) Base de lampe à l'huile en verre incolore (BjFj-84-16E12-140)
- d) Bouteille au grès grossier Derbyshire (BjFj-84-16E12-105)
- e) Lampe à l'huile (base) en verre incolore (BjFj-84-16E12-141)
- f) Bouteille en verre teinté bleu (BjFj-84-16E12-153)
- g) Bouteille en verre teinté bleu (BjFj-84-16E12-154)
- h) Fiole en verre teinté vert (BjFj-84-16E12-151)
- i) Fiole de format octogonal en verre bleu foncé (BjFj-84-16E12-163)
- j) Bouteille en verre bleu foncé (BjFj-84-16E12-162)
- k) Poire à lavement (?) en verre incolore (BjFj-84-16E12-139)
- l) Cheminée de lampe à l'huile en verre incolore (BjFj-84-16E12-142)
- m) Fiole ou bouteille en verre incolore (BjFj-84-16E12-143)
- n) Fiole en verre teinté bleu (BjFj-84-16E12-155)
- o) Bouteille en verre incolore (BjFj-84-16E12-145)
- p) Bouteille en verre teinté vert (BjFj-84-16E12-150)

Le patrimoine toponymique

La carte de l'île dessinée par J.A. Crevier en 1876 montre sa configuration d'origine. Elle localise aussi les chemins et les sentiers qui s'y trouvent alors et elle contient de nombreuses références topographiques. C'est également une référence importante en matière de toponymie. Malgré les profonds bouleversements qu'a connus la partie ancienne de l'île, celle-ci conserve un nombre considérable d'éléments physiques auxquels un patrimoine toponymique est associé. Par exemple, on repère encore aujourd'hui, sur le site, les monts Boulé, Champlain, Vaudreuil, Saint-Sulpice, Montcalm et Wolf. De plus, quelques portions d'anciens tracés peuvent coïncider avec les chemins et sentiers aménagés à diverses périodes de l'histoire de l'île. C'est le cas, par exemple, de l'allée de Salaberry et de l'avenue de Lévis qui correspondraient, en partie, au chemin du Tour-de-l'Isle tandis que les tracés des anciens chemins MacLaren, Loranger, Rivard ne sont pas sans rappeler ceux des sentiers actuels que l'on emprunte aux environs de la grande poudrière.

Le patrimoine archivistique et iconographique

Bien que le patrimoine repéré, aux fins du présent rapport, se limite aux témoins matériels toujours en place sur le site, il convient de souligner l'importance d'autres témoins matériels illustrant ou décrivant les caractéristiques physiques et naturelles de l'île, l'utilisation du site et les modes de vie qui y sont associés. Un imposant corpus archivistique constitué de manuscrits, de cartes, de plans et d'autres documents est conservé dans les archives publiques et privées et permettent de comprendre cet ensemble unique.

Par ailleurs, l'importance patrimoniale du fort de l'île se voit accentuée par le fait que celle-ci fait partie, depuis sa construction, des vues extrinsèques ou des panoramas classiques de Montréal. Une riche iconographie, dessins, peintures, aquarelles, photographies, illustre cette relation historique. La question de la représentation des paysages de Montréal mérite d'être soulignée. Comme pour le mont Royal, la riche iconographie relative à l'île Sainte-Hélène joue un rôle important dans « la construction du regard » qui est au cœur de la réflexion théorique sur la notion de paysage. Les représentations de cet élément de paysage singulier de Montréal ont certainement stimulé l'imaginaire et contribué à renforcer la dimension symbolique de l'île en plus de contribuer à reconnaître sa spécificité géographique et culturelle comme élément identitaire de Montréal.

Ce patrimoine archivistique se trouve principalement aux Archives nationales du Canada, aux Archives nationales du Québec, aux Archives de la Ville de Montréal, à la Bibliothèque nationale du Québec, de même qu'aux musées Stewart et McCord.

5.2.3 La période moderne et contemporaine—Du parc municipal de l'île Sainte-Hélène au parc Jean-Drapeau (1874-1999)



Ex: Art Work on Montreal,
by William H. Carre, 1898.

DRIVE ON ST. HELEN'S ISLAND.

Photographie de William H. Carre, 1898—Archives de la Ville de Montréal

Le parc municipal de l'île Sainte-Hélène

Une vocation militaire affirmée et une vocation récréative émergente

Dans les suites de la création de la Confédération canadienne, l'armée impériale britannique cède les installations militaires au nouveau ministère de la Milice du gouvernement du Dominion. Ainsi, la fonction militaire du site persiste, mais une nouvelle vocation se développe : celle de parc municipal.

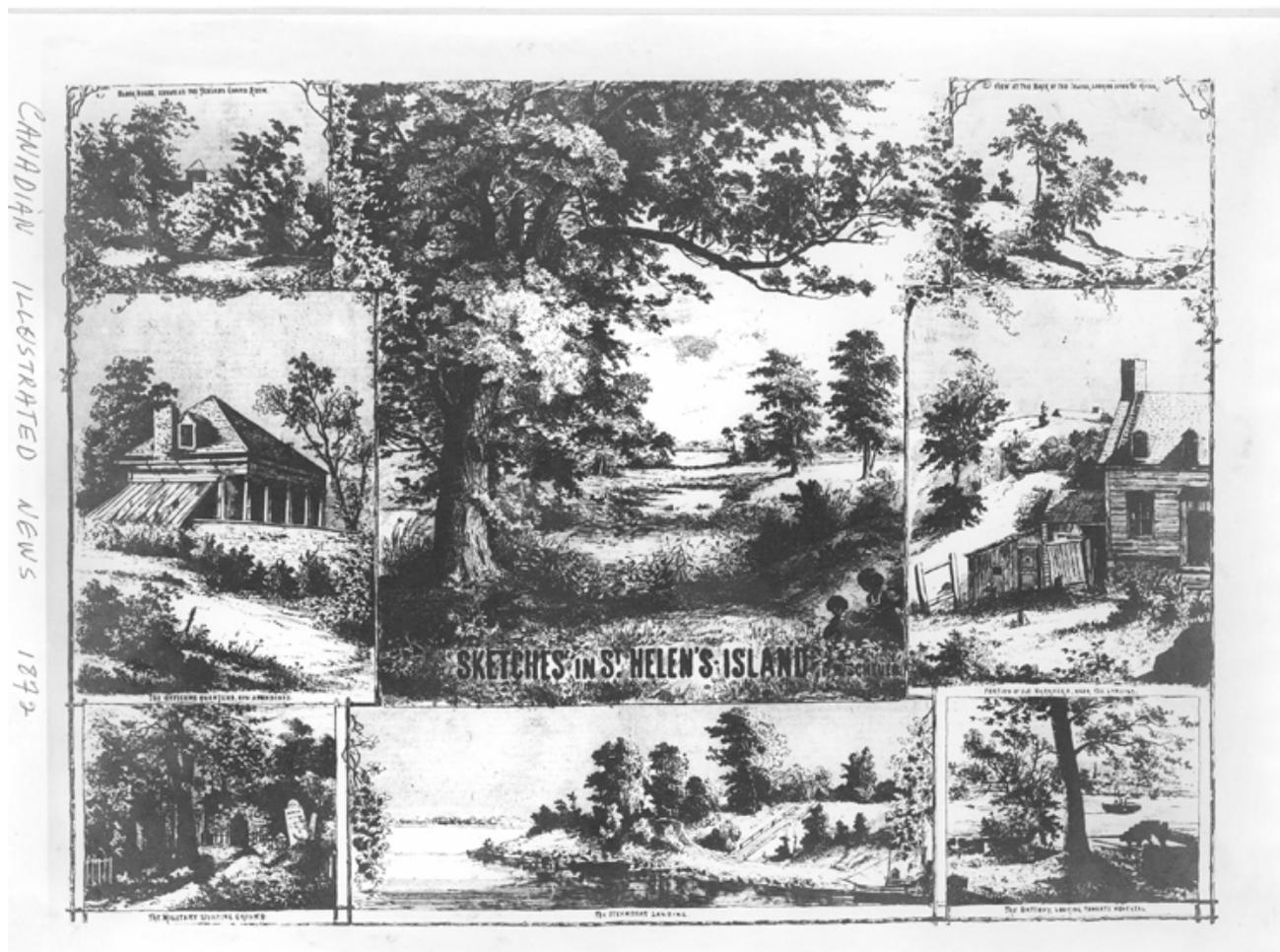
En effet, c'est en 1874 que la Ville de Montréal obtient du gouvernement canadien la permission d'utiliser l'île comme parc municipal (sous réserve de dispositions relatives à la

sécurité et à la surveillance de la partie militaire). Ce n'est toutefois qu'en 1908 que la Ville en devient propriétaire—le gouvernement fédéral se réserve l'usufruit des bâtiments militaires et certains accès. Les vocations militaires et de loisirs et de détente de l'île cohabitent jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Ceci a des conséquences sur l'utilisation du parc municipal. L'accès y sera interdit lors des deux Guerres mondiales et lors de la Crise d'octobre 1970 où le site militaire sert de prison et de lieu entreposage. L'île participe ainsi aux grands événements politiques qui ont marqué la scène nationale et internationale.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le premier parc municipal d'envergure consacré au divertissement populaire



Sketches in St. Helen's Island—*Canadian Illustrated News*, 1892

Demeurée inaccessible aux civils jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle, l'île exerce une attraction mystérieuse et fascinante pour la majorité des Montréalais. Le caractère insulaire, la verdure, l'aspect sauvage de l'île et du fleuve et le calme des lieux, loin de la poussière et du bruit de la ville, en font un site privilégié de promenade et de jeux, de bains, de courses nautiques et de pique-niques.

Inauguré le 24 juin 1874, le parc de l'île Sainte-Hélène devient accessible par bateau à vapeur. Les premiers travaux d'aménagement de l'île débutent la même année que ceux du parc du mont Royal inauguré en 1876. Si la

Montagne est surtout appropriée par la bourgeoisie montréalaise, le parc de l'île Sainte-Hélène est, dès ses débuts, retenu comme lieu de divertissement populaire. Elle est d'ailleurs surnommée « la villégiature du travailleur ». Aux dires d'Achintre, « avec l'île Ste.Hélène la campagne est à tous, à la ville et aux faubourgs. Les pauvres, pour la belle saison, deviennent égaux aux riches, et chacun de nous, sain d'esprit et de corps, peut, moyennant ses dix centins, se procurer pour une journée les jouissances d'un millionnaire ».

Une première phase d'aménagement du parc est effectuée. Depuis lors, une tradition d'usage s'est instituée. Cette tradition est consacrée par l'aménagement du parc de l'île Sainte-Hélène, à partir de 1936 d'après les plans de l'urbaniste et architecte paysagiste Frederick Gage Todd (1876-1948).

Un important témoignage des valeurs collectives montréalaises liées à la planification fonctionnelle, saine et esthétique des villes

L'expansion urbaine de Montréal *extra muros*, au début du XIX^e siècle, est l'un des facteurs motivant le développement de l'île Sainte-Hélène comme site militaire de première importance au pays. À l'aube du XX^e siècle, le développement urbain de Montréal influence encore la destinée du site.

La création du premier parc municipal à l'île Sainte-Hélène prend place à une époque où Montréal, métropole du Canada, jouit d'une grande prospérité économique. À l'instar des grandes villes du monde, Montréal connaît, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, une période d'industrialisation intensive qui entraîne de profonds changements économiques et sociaux. Ceux-ci motivent la formation de multiples mouvements de réformes en Amérique et en Europe qui prennent une couleur locale particulière à Montréal. Dans le domaine de l'aménagement des villes, ceux-ci supportent le « mouvement des parcs » dont les A.J. Downing (1815-1852) et F.L. Olmsted (1822-1903) sont, en Amérique, les précurseurs. Leurs idées et leurs réalisations contribuent grandement à la cristallisation, au début du XX^e siècle, des principes animant les mouvements des « Cités Jardins » et de « City Beautiful ». Ces mouvements prônent particulièrement la qualité du milieu de vie et l'embellissement de la ville.

Ainsi, la création du parc de l'île Sainte-Hélène s'inscrit dans un contexte où germent, à Montréal, des idées à l'origine de nombreux mouvements de réformes populaires autant que professionnels. Ceux-ci s'intéressent aux progrès scientifiques, à l'éducation, la santé, la salubrité et l'hygiène publique, aux réformes municipales et aux progrès en matière d'horticulture qui viennent profondément influencer le rapport à la nature et au paysage. La diversité de ces mouvements témoigne de l'intérêt que la population accorde à la planification fonctionnelle, saine et esthétique des villes. Ces mouvements sont déterminants dans la création, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, de plusieurs parcs municipaux dotés d'équipements récréatifs.

La venue d'Olmsted à Montréal, en 1874, pour une première phase d'aménagement du parc du mont Royal, témoigne de l'intérêt que porte l'Administration municipale aux valeurs collectives soutenues par ces mouvements et qui s'expriment dans de nouvelles pratiques professionnelles. Bien que la première phase d'aménagement du parc de l'île Sainte-Hélène, contrairement au parc du mont Royal, ne

semble pas faire l'objet d'une planification détaillée, il n'en demeure pas moins qu'en tant que premier parc d'envergure inauguré à Montréal, il s'avère un important témoignage de l'expression des valeurs collectives propres à ce contexte historique particulier.

La venue de Frederick G. Todd à Montréal va profondément influencer la théorie et la pratique de l'aménagement au Canada. Todd contribue grandement à l'affirmation de la Métropole comme chef de file d'un mouvement pan-canadien de « City improvement ». C'est dans ce contexte que la seconde phase d'aménagement de l'île Sainte-Hélène menée par Frederick G. Todd se concrétise, au début des années 1930. Pour bien apprécier l'importance du développement de l'île Sainte-Hélène dans l'histoire de Montréal, il faut rappeler d'autres éléments contextuels. Ceux-ci viennent renforcer l'importance du site comme important témoignage de la matérialisation des valeurs collectives des montréalais.

Un important chantier social et économique

À partir de la fin du XIX^e siècle jusqu'au début des années 1920, la superficie du territoire de Montréal triple. Ceci s'explique en partie par l'annexion de plusieurs entités municipales autonomes et par une forte croissance démographique.

Cette croissance accélérée du territoire montréalais entraîne des problèmes de pénurie de logements, d'accroissement de la main-d'œuvre à bon marché et de surpopulation des quartiers qui occasionnent des problèmes importants sur le plan de l'hygiène publique. De plus, les progrès technologiques liés au transport, tels que l'arrivée de l'automobile, causent des problèmes inédits en termes de circulation. Ce contexte, où se manifeste la complexité des phénomènes qui animent la ville, motive le développement d'une pensée urbanistique à Montréal. Celle-ci est nourrie de plusieurs idées avancées par les mouvements réformistes du début du XX^e siècle.

Ce contexte est aussi celui des graves problèmes engendrés par la Crise économique de 1929. Ainsi, la Ville de Montréal doit répondre à la fois aux problèmes concrets de gestion du territoire et à ceux soulevés par l'affliction physique et morale des milieux ouvriers et commerçants.

Au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, plusieurs mouvements professionnels bénévoles contribuent à la réflexion en matière de développement urbain. La Ligue du Progrès Civique est l'un des plus influents. Ce n'est toutefois qu'en 1930 que la Ville crée la première commission d'urbanisme, la Commission Beaugrand-Champagne chargée de conseiller le Comité exécutif. Frederick G. Todd en fait partie. Diverses instances municipales et supra municipales sont par la suite mises en place jusqu'à ce que Montréal se dote de son premier

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

service d'urbanisme, en 1941. Pour contrer le ralentissement des activités économiques et la hausse substantielle du taux de chômage, la Ville amorce, au début des années 1920, en partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada, un programme de « travaux d'améliorations civiques ». Ceux-ci comprennent des travaux d'infrastructures et de construction de bâtiments municipaux. La Ville entreprend aussi deux chantiers d'envergure : une importante phase de travaux au Jardin Botanique et l'aménagement de l'île Sainte-Hélène. Les travaux de l'île Sainte-Hélène emploient quelque 1000 hommes de divers métiers. L'aménagement du parc de l'île Sainte-Hélène devient un important chantier social et économique et une source de fierté pour la population.

Le chantier de l'île Sainte-Hélène concrétise les valeurs véhiculées par les mouvements de réforme du tournant du siècle. Il témoigne aussi de l'évolution de la pensée urbanistique et, en corollaire, de celle de l'aménagement des grands parcs urbains : la conviction que les espaces verts sont nécessaires à la croissance saine des enfants, les préoccupations en matière d'hygiène publique et les innovations technologiques mises à profit dans la création d'équipements récréatifs contribuant au bien-être moral et physique des citoyens. En plus de contrer les problèmes de salubrité et les carences en services, Montréal souhaite projeter une image de ville moderne.

Jusqu'en 1930, année de l'inauguration du pont du Havre (Jacques Cartier), l'île Sainte-Hélène n'était accessible que pendant la belle saison, par traversier. Facilement accessible par cette nouvelle voie, l'île devient rapidement une destination prisée par les Montréalais : l'aménagement des lieux et la construction d'équipements récréatifs spécialisés est une nécessité.

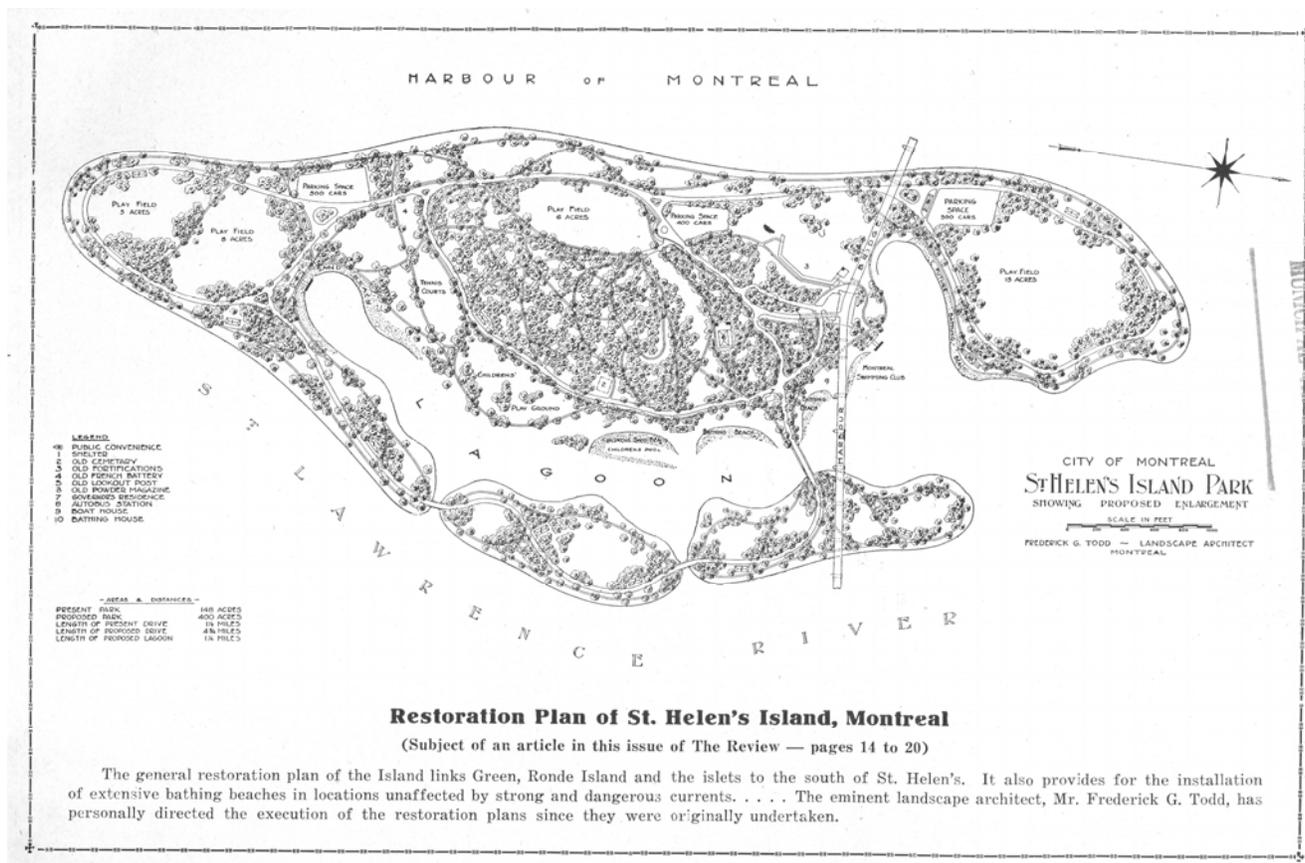


Photographie de l'inauguration du pont du Havre (Jacques Cartier), 24 juin 1930—Archives de la Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le plan de Frederick G. Todd



Plan d'aménagement de l'île Sainte-Hélène de Frederick Gage Todd—Archives de la Ville de Montréal

À la demande de la Ville de Montréal, Frederick G. Todd conçoit un vaste plan d'aménagement de l'île Sainte-Hélène. Celui-ci implique la fusion de l'île Ronde, de l'île aux Fraises (qu'il renomme île Verte) et de l'île Sainte-Hélène. Todd entrevoit le potentiel du territoire et son projet préfigure celui de la construction du site de l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal de 1967. Bien qu'adopté par l'Administration municipale en 1931, cet ambitieux plan n'est pas réalisé. C'est un projet d'aménagement plus modeste qui se concrétise, sous la direction de Todd. Le projet révisé se limite à l'île Sainte-Hélène dont il prolonge à quelques endroits les rivages. Les travaux débutent en 1936, mais ils sont interrompus pendant la guerre. Ils se poursuivent en 1949 par la mise en œuvre d'un plan révisé dans l'esprit du projet original de Todd pour se terminer au milieu des années 1950.

Autant dans ses projets de planification urbaine que de grands parcs publics, l'approche particulière à Todd repose sur la valorisation des composantes physiques et culturelles spécifiques à chaque lieu d'intervention. Ainsi, une grande

attention est accordée aux vues, aux composantes historiques tangibles et intangibles des espaces, à la structure spatiale liant les chemins, la végétation, les éléments architecturaux existants et tout autre élément particulier au paysage et à la culture locale.

Le parc de l'île Sainte-Hélène est un exemple éloquent du travail de Todd. Son plan est très élaboré quant à la mise en valeur des aspects historiques du site : "The historical background of St. Helen's Park alone made the work interesting for there is no place where Montreal's early history can be as vividly portrayed" (Todd in *Ethnoscop*). Il intègre aussi de nouveaux éléments, dans une composition moderne dictée par les nouveaux usages d'un grand parc de récréation.

Le plan Todd comprend la création d'un réseau routier asphalté qui intègre l'automobile, une exigence nouvelle pour l'époque. Ce « parkway » ceinture l'île, relie les composantes du parc et offre une diversité de points de vue remarquables.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Un réseau de circulation secondaire intègre des sentiers utilisés par les militaires auxquels s'en ajoutent de nouveaux. Un soin particulier est apporté aux vues, aux approches progressives des bâtiments et aux divers points d'intérêt du site.

Le plan Todd comprend aussi la conservation et la reconstruction de parties d'immeubles et d'ouvrages militaires basées sur des documents d'archives. Les aménagements paysagers du site sont aussi remaniés. Ils présentent une grande sobriété tant dans leurs formes que dans l'utilisation des matériaux. Le plan comprend aussi la construction de nouveaux équipements municipaux, d'une plage municipale avec son lagon, de terrains de jeux et d'aires de pique-niques. Cet ambitieux projet fera l'objet de plusieurs phases de travaux qui se prolongeront après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'aménagement de l'île Sainte-Hélène revêt, dans le contexte économique, social et urbain du début des années trente, une dimension particulière.

Si la grande variété typologique d'immeubles et d'ouvrages municipaux issus de cette période se repère un peu partout dans les quartiers de Montréal, l'île Sainte-Hélène est le seul exemple d'une planification d'ensemble illustrant, à travers ses témoins matériels, les thèmes des « grands travaux d'amélioration civiques ». En effet, le chantier de l'île requiert : la construction d'infrastructures (routes et sentiers, stationnements, plage municipale, réservoir et système de distribution de l'eau (tour de Lévis) ; de bâtiments (tour de Lévis, pavillon des Sports, pavillon des Baigneurs) ; d'équipements aujourd'hui disparus (vespasiennes, kiosques, quais) ; d'aménagements paysagers (plaine des jeux, secteur des jeux d'enfants, interventions sur le boisé ancien) et, fait inusité dans le contexte des « grands travaux civiques », des travaux de restauration du bâti patrimonial (le site militaire). Le territoire de l'île Sainte-Hélène est, à Montréal, le seul à illustrer le vaste spectre des types d'interventions et des métiers mis à contribution dans le cadre des grands travaux d'amélioration urbains réalisés à Montréal dans les années 1930.



Photographie aérienne de l'île Sainte-Hélène, circa 1939—Ministère du travail (« L'île Sainte-Hélène et son histoire ») sans date

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le patrimoine architectural

La construction d'équipements municipaux de pointe était déjà prévue au plan Todd. L'annexe 2.6 fournit une carte localisant les bâtiments érigés au cours des deux phases d'aménagement successives du parc, soit le milieu des années 1930 et le début des années 1950.

Le pavillon des Baigneurs (entre 1936 et 1953) est l'œuvre des architectes municipaux Donat Beaupré et Émile Daoust en collaboration avec Frederick G. Todd. Sa composition est inspirée de l'architecture rurale française. C'est un ensemble imposant avec son corps central en «U» ouvert vers le chemin, ses deux ailes latérales, son arcade et ses deux avant-corps. À l'origine, il sert de chalet aux utilisateurs de la plage municipale, disparue lors de la construction du site d'Expo 67.



Pavillon des Baigneurs (Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène—Ville de Montréal)

Ses trois piscines extérieures, les premières de Montréal, ont été inaugurées en 1953. Elles sont remplacées par de nouveaux équipements en 2005 et le pavillon est renommé Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène.



Piscines extérieures de l'île Sainte-Hélène circa 1955—Archives de la Ville de Montréal

Le pavillon des Sports (entre 1937 et 1955), est l'œuvre des concepteurs précédemment cités. Il n'a jamais été utilisé aux fins pour lesquelles il a été conçu. Il devient le restaurant Hélène-de-Champlain en 1955. Son expression architecturale rappelle la tradition québécoise.



Pavillon des Sports (restaurant Hélène-de-Champlain— Ville de Montréal)

Au sommet du mont Boulé, **la tour de Lévis** (entre 1936 et 1949) habille le réservoir d'eau et dessert le nouveau système d'aqueduc. C'est l'œuvre de l'architecte D. Beaupré et de l'ingénieur F.V. Dowd. Sa conception évoque l'architecture militaire médiévale. C'est l'un des éléments les plus évocateurs du passé militaire de l'île, lorsqu'on la perçoit à distance, que ce soit du pont Jacques-Cartier ou du mont Royal. Dominant le paysage, son observatoire offre des vues grandioses sur l'île, sur le fleuve et sur le panorama portuaire et urbain de Montréal.



La tour de Lévis— Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Par ailleurs, tous les bâtiments affichent un caractère pittoresque largement dû à l'utilisation de la pierre locale, la brèche. Pour des raisons pratiques, économiques et esthétiques, la carrière de l'île a été réouverte aux fins des travaux de restauration du site militaire et de construction des immeubles municipaux. La brèche, plus dure que le granit, donc difficile à tailler, est utilisée à l'état brut comme revêtement de façade. Comme la brèche ne sied pas aux compositions architecturales qui favorisent plutôt l'emploi de revêtements lisses, il est possible que l'utilisation de la brèche ait conditionné l'expression stylistique des bâtiments. L'utilisation de la brèche confère au paysage de l'île une grande harmonie et une continuité historique qui renforce son caractère unique à Montréal.

Ce corpus d'équipements municipaux se distingue par la relation que les immeubles entretiennent entre eux et à la façon dont ils s'intègrent dans le paysage. Les bâtiments municipaux témoignent du caractère novateur et spécialisé des nouveaux équipements récréatifs. Pris individuellement, ils figurent honorablement au sein du corpus d'immeubles municipaux construits dans les années 1930. La tour de Lévis n'a pas d'équivalent sur le plan de l'usage et encore moins en matière d'expression stylistique. Le pavillon des Baigneurs est unique en son genre, tant par son programme architectural que par l'envergure que prend son expression architecturale particulière. La fonction du pavillon des Sports peut s'apparenter à celles des chalets des parcs Laurier (1931, Donat Beaupré), du mont Royal (1931, Aristide Beaugrand-Champagne) et LaFontaine (1932, J. Albert Bernier) mais ils se distinguent toutefois par une expression stylistique qui leur est propre. La facture architecturale de chacun des bâtiments de l'île Sainte-Hélène semble unique dans ce corpus d'équipements municipaux qui occupe une place importante au sein du patrimoine civique montréalais.

La facture architecturale des bâtiments municipaux de l'île témoigne de la force du courant régionaliste initié, à Montréal, par Percy E. Nobbs et Ramsay Traquair. Ce courant marque la production architecturale québécoise dans la première moitié du XX^e siècle. Dans un contexte où l'intérêt porté aux études anthropologiques s'accroît, ce courant est aussi soutenu par une préoccupation pour documenter ce qui est en voie de disparaître sous l'effet de la modernisation (Bergeron). C'est dans ce contexte que se manifeste un désir profond de développer un art authentiquement national qui trouve ses sources dans la tradition, l'architecture vernaculaire et les pratiques artisanales. C'est aussi dans ce contexte que s'éveille un intérêt pour les trésors du patrimoine que l'on croit menacés.

Durant la Crise économique, la recherche d'une identité nationale à travers l'expression architecturale apparaît comme une affirmation de puissance autant qu'une volonté de protéger et faire s'épanouir ce qui distingue les Québécois et les Canadiens (Bergeron). Dans ce contexte, les bâtiments municipaux traduisent les concepts de tradition et de permanence qui leurs sont habituellement rattachés puisqu'ils doivent inspirer la confiance en l'autorité

municipale (Déom). Si l'architecture classique et le style art déco, plus progressif, s'expriment aussi à cette époque, le rappel de l'architecture traditionnelle traduit, dans un autre esprit, l'entrée de Montréal dans la modernité.

Cette mise en contexte donne au travail de Frederick G Todd et de l'Administration municipale un relief particulier. En effet, le patrimoine architectural de l'île est intéressant pour la variété des expressions stylistiques qu'il présente, lesquelles, en réponse au concept d'ensemble du plan Todd, font ressortir le contexte historique, physique et culturel de l'île.

Aux travaux de préservation des bâtiments militaires britanniques s'ajoutent des composantes affirmant, cette fois-ci, une identité nationale. Dans les années 1930, l'île Sainte-Hélène est déjà un site patrimonial reconnu et un parc municipal adapté aux exigences de la vie moderne. Aux dires de Todd, l'île est en voie de devenir une importante destination touristique.

Les éléments paysagers

Pour aménager le parc, Todd tire partie des caractéristiques naturelles du site : ses escarpements, collines, boisés et clairières et vues, qui dictent l'emplacement des espaces récréatifs et de détente. Encore aujourd'hui, on décèle, in situ, les principes d'une « esthétique forestière » propre à Todd : le respect du travail de la nature, la préservation, l'ajout et la mise en valeur d'espèces végétales natives qui rehaussent les caractéristiques essentielles des lieux. La nature indigène prend un aspect « jardiné ». Si le plan Todd a été altéré, son essence s'exprime tout de même sur le site, où tout concourt à faire de la traversée de multiples ambiances une expérience esthétique favorisant l'activation des sens.

Les réseaux routiers sont aussi une composante importante du plan Todd, qui les conçoit en fonction des approches progressives des bâtiments et des vues sur les différents points d'intérêt du site. Au plan Todd se superposent des aménagements des années 1950, surtout dans le secteur de la grande poudrière : étangs, ponts, mobilier urbain.



L'étang et les ponts, secteur de la grande poudrière— Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le changement de vocation du parc et les travaux d'aménagement afférents entraînent la transformation du paysage jusqu'ici dicté en fonction de la vocation militaire du site. En plus des changements apportés à la végétation, le remblaiement nécessaire à la construction du chemin de ceinture affecte grandement la relation du fort au fleuve. « L'image militaire se dissout dans un parc urbain à caractère historique où les bâtiments militaires constituent le lien le plus tangible avec le passé » (Ethnoscop). Le paysage de l'île prend un nouvel aspect..



Photographie aérienne de l'île Sainte-Hélène, 1961— *Ville de Montréal*

Frédéric G. Todd et la place du parc de l'île Sainte-Hélène dans sa production

L'importance patrimoniale des aménagements de l'île Sainte-Hélène se voit renforcée par le fait que Frederick G. Todd est le plus important et le plus influent architecte paysagiste de son époque au Canada (Asselin in Ethnoscop). Il est à l'emploi de la prestigieuse firme de Frederick Law Olmsted à Boston, lorsqu'il vient à Montréal pour superviser la réalisation de travaux au mont Royal. Il ouvre par la suite sa propre agence professionnelle qui s'acquiert une renommée dans tout le Dominion ainsi qu'aux États-Unis. S'il lègue de nombreux écrits sur l'architecture du paysage, Todd a aussi contribué à la réflexion en matière d'environnement et d'urbanisme. D'ailleurs, il est activement impliqué dans plusieurs associations professionnelles telles que la Ligue du Progrès Civique fondée en 1909 par l'Association des architectes de la province de Québec et la première Commission d'urbanisme fondée par la Ville de Montréal en 1930. Il est aussi actif au sein de plusieurs associations scientifiques et populaires.

Parmi ses principaux projets au Québec, mentionnons la planification de Ville Mont-Royal (1910-14), le lac des Castors au mont Royal (1936), le parc Maisonneuve (1938), l'aménagement des Plaines d'Abraham à Québec (1909) et l'aménagement du chemin de la Croix à l'Oratoire Saint-Joseph (1948). Le parc de l'île Sainte-Hélène occupe une place importante dans l'œuvre de Todd : " In thirty-eight years of experience in planning parks, the writer [Todd] has never had the pleasure of designing and supervising quite such a soul-satisfying work as the St. Helen's Park project " (Todd in Ethnoscop).



Frederick Gage Todd--Archives de la Ville de Montréal

L'Exposition Internationale et Universelle de Montréal de 1967—Expo 67



L'Exposition Internationale et Universelle de Montréal de 1967—*Archives Nationales du Canada*

Un événement majeur dans l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada

L'importance de l'événement historique que fut l'Expo 67, pour la société québécoise est incontestable et elle n'est plus à démontrer. Pour mieux saisir les valeurs patrimoniales de l'île Sainte-Hélène, rappelons toutefois quelques éléments contextuels qui animent l'esprit de l'époque.

Au début des années 1960, le Québec connaît une explosion démographique et une prospérité économique

sans précédents qui lui permettent d'afficher une immense confiance en l'avenir.

Le Québec baigne alors dans un contexte où s'amorcent des réformes sociales et politiques importantes aux origines de la Révolution tranquille. Au niveau international, la science et la technologie connaissent un essor phénoménal dont les plus spectaculaires sont la conquête de l'espace et la révolution des transports qui modifie profondément les

structures urbaines. Par ailleurs, le contexte géopolitique affiche des tensions entre les super puissances mondiales. C'est dans ce contexte que les grandes valeurs attribuables à l'Exposition Universelle (portant sur tout) et Internationale (ouverte à tous les pays du monde), viennent se préciser et s'inscrire dans la planification du site de l'événement.

En mai 1963, un groupe de penseurs canadiens, professeurs, artistes, architectes, écrivains, journalistes et parlementaires, est invité à réfléchir aux grandes orientations d'ensemble du plan d'Expo. Ils dédient l'événement à la « Terre des Hommes », rendant ainsi hommage au célèbre roman du grand auteur Français Antoine de Saint-Exupéry. Le plan d'ensemble répond ensuite aux exigences d'une planification qui joue sur plusieurs registres, du fonctionnel au symbolique. Aussi, les liens qu'entretiennent les témoins matériels légués par l'Expo 67 sont toujours lisibles sur le site. La tenue de l'événement a aussi donné une certaine impulsion au développement urbain de Montréal toujours lisible dans le paysage de son centre-ville.

Les débats autour du choix du site d'Expo alimentent une réflexion sur le développement urbain et sur les valeurs identitaires de Montréal

L'importance patrimoniale du site d'Expo dépasse ses propres frontières. Le choix même du site d'Expo alimente une réflexion sur le développement urbain sa construction entraîne la mise en œuvre de projets structurants qui consolident le rôle et l'aspect de Montréal comme métropole moderne.

Le site initialement proposé par la Ville de Montréal lors du dépôt de sa candidature, en 1962, au Bureau international des expositions, est la Pointe Saint-Charles. Au même moment, la question du choix du site fait l'objet de vifs débats publics et de controverses impliquant des spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement. Ce débat est aussi alimenté par de nombreux acteurs impliqués dans le développement économique et social de Montréal. Dans ce contexte, des études sont réalisées sur plusieurs emplacements, mais l'actuel site des îles et la future Cité du Havre n'en font pas partie.¹

Une nouvelle idée vient rapidement s'imposer : celle de construire le site d'Expo au milieu du fleuve en augmentant les superficies des îles Sainte-Hélène, Ronde et aux Fraises et en comblant les haut fonds aux environs de l'île Moffat. Cette idée est en grande partie attribuable au directeur du port de Montréal, monsieur Guy Beaudet, qui démontre la

¹ On compte, parmi les sites mis à l'étude à l'automne 1962, les terrains vacants à requalifier tels que la Pointe Saint-Charles et les quartiers à rénover tels que Maisonneuve, Saint-Léonard, Anjou, Lasalle et Mercier.

faisabilité du projet au maire Jean Drapeau lors d'un trajet sur le fleuve.

Bien que les raisons du choix du site se justifient surtout par des arguments économiques², elles interpellent, au premier chef, la localisation, la beauté et le caractère enchanteur du fleuve et des îles. À ces raisons se greffent d'autres arguments, symboliques et identitaires. En effet, comme l'affirme la Ville de Montréal en 1963 :

« [Une exposition internationale est une] réalisation audacieuse qui doit refléter l'image d'une civilisation, traduire en même temps la vitalité d'un milieu humain dans un décor grandiose afin d'offrir le spectacle d'un foyer d'attraction typique d'une région géographique. Or, deux éléments de force, le fleuve Saint-Laurent et le port ont été depuis l'origine les plus puissants instruments de progrès urbain et de l'essor de la métropole canadienne [...] [compte tenu du rôle-clé joué par la région de Montréal au sein de la nation canadienne] on peut donc affirmer que le choix des îles du Saint-Laurent, en face de Montréal, comme emplacement de l'Exposition Canadienne Internationale et Universelle représente le symbole vivant d'une nation en pleine expansion » (Ville de Montréal 1963 in UQAM)

Le choix du site est attribuable à la vision du maire Jean-Drapeau, un personnage qui marque profondément le contexte politique, économique, social et urbain de Montréal. Par ailleurs, l'Administration municipale de l'époque repère dans l'environnement maritime du futur site d'Expo 67, des éléments clé de la spécificité identitaire de Montréal. Ceux-ci ont encore aujourd'hui une profonde résonance.

² Cette option ne nécessite pas d'expropriations et de démolitions et la densification ultérieure du site prévue pourrait s'avérer rentable

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

La construction du site d'Expo 67

Il est intéressant de constater que la forme de l'île, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est le résultat du travail conjugué de la nature et de l'homme.

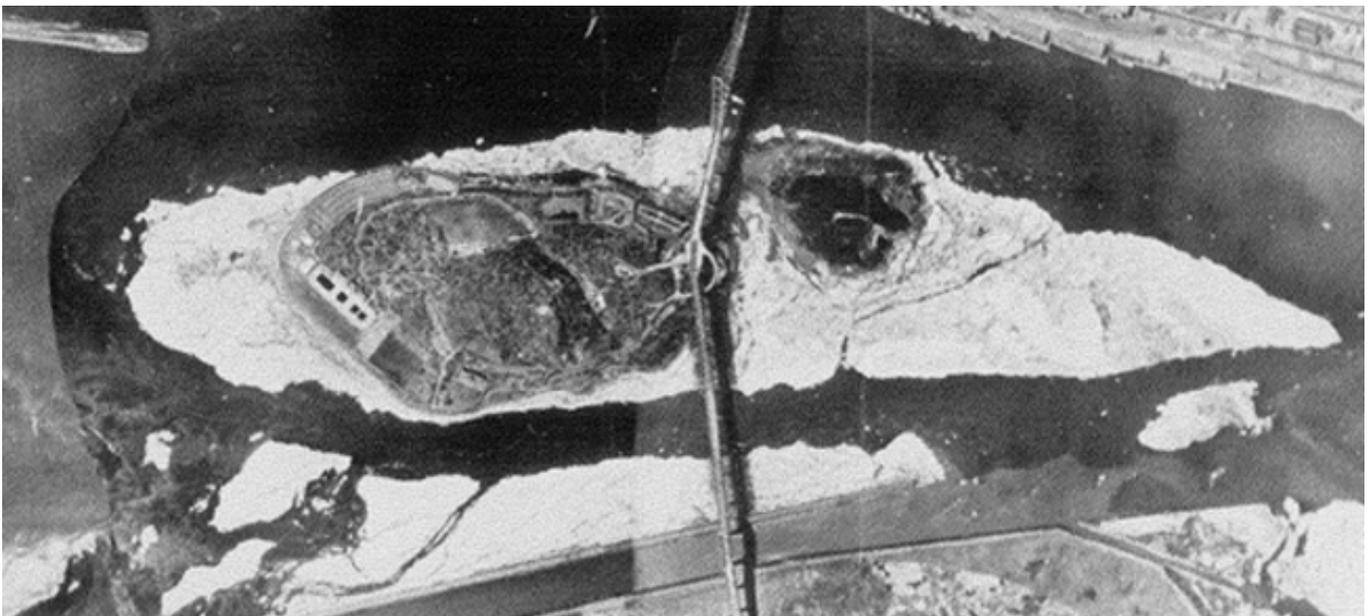
D'une part, la forme de l'île est largement attribuable à sa localisation et aux forces naturelles particulières de son environnement maritime. La partie ancienne de l'île Sainte-Hélène est le produit de phénomènes géomorphologiques et géologiques rares qui confèrent au site une grande valeur patrimoniale.

D'autre part, la construction du site de l'Expo 67, qui comprend aussi l'île Notre-Dame et l'extension de la jetée MacKay (Cité du Havre), territoires gagnés sur le fleuve, entièrement construits de main d'homme, est aussi un événement unique et remarquable. Le site d'Expo 67 est lui-même est un ouvrage de génie civil exceptionnel.

Parmi les trois grands secteurs d'Expo 67, l'île Sainte-Hélène possède une spécificité qui lui est propre : Les forces naturelles et l'environnement maritime ayant autrefois façonné l'ancienne Île Sainte-Hélène sont à nouveau les éléments qui vont déterminer sa forme actuelle.

En effet, la construction des sites remblayés nécessite, dès 1963, des études hydrauliques poussées. Celles-ci analysent, entre autres, l'impact des constructions projetées sur le débit et le changement du niveau des eaux, sur la formation de courants et d'embâcles et sur les infrastructures et les activités du port de Montréal. C'est ainsi que l'observation des surfaces d'eau gelée et des empilements des glaces se formant naturellement autour des îles en hiver déterminent grosso modo les aires à remblayer.

Des considérations techniques et un travail de définition formelle viennent ensuite raffiner le contour de ce nouveau territoire. C'est donc le travail conjugué de la nature et de l'homme qui déterminent la forme de l'île, qui à peu de choses près, est encore la même aujourd'hui.



Photographie aérienne du début des années 1960—Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Par ailleurs, l'excavation d'énormes blocs de pierre des îles Ronde et aux Fraises détermine le pourtour extérieur des îles. Les deux lacs de l'île Sainte-Hélène (le lac des Dauphins et le lac des Cygnes) occupent les emplacements de ces petites îles. L'île Sainte-Hélène porte l'empreinte d'éléments du paysage ancien du fleuve Saint-Laurent.

Si le sous-sol de la partie ancienne de l'île Sainte-Hélène recèle un patrimoine géologique important, les parties remblayées du site de l'Expo 67 renferment, quant à elles, une quantité titanesque de matériaux provenant des travaux d'infrastructures qui dotent aujourd'hui Montréal d'un patrimoine moderne distinctif : 28 millions de tonnes de roc provenant des chantiers du métro et de la voie maritime. Dans ce contexte, l'appellation ultérieure du site, la « Terre des Hommes » prend un tout autre sens.

Le caractère hybride particulier de l'île Sainte-Hélène en fait un élément de paysage unique à Montréal.

Au regard des valeurs patrimoniales de l'île, il est intéressant de souligner que le fait que l'ancienne île Sainte-Hélène conserve encore aujourd'hui son caractère distinct dans le paysage montréalais est dû à l'intérêt qu'elle présente pour la collectivité tout au long de son histoire.



Photographie aérienne des années 1960— *Ville de Montréal*

Le site d'Expo, un élément de paysage unique doté d'une forte charge symbolique

La construction du site de l'Expo change radicalement l'aspect de l'île Sainte-Hélène. Les travaux de remblayage entraînent la fusion des îles Sainte-Hélène, Ronde et aux Fraises. Ainsi, un paysage entièrement construit de main d'homme se greffe au parc municipal présentant des caractéristiques physiques, naturelles et culturelles accumulées depuis plusieurs siècles.

En effet, lorsque le choix du site des îles est annoncé en 1963, le premier magistrat et le président du comité exécutif de la Ville de Montréal expriment une ferme volonté de préserver l'île Sainte-Hélène : « L'aspect et l'usage du parc de l'île Sainte-Hélène ne seront pas changés [...] Ce lieu restera un endroit de récréations, de pic-nics [sic], etc., usages auxquels il a servi depuis de générations.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Aucun arbre ne sera abattu, et le terrain demeurera aussi verdoyant qu'il a toujours été au cours de la belle saison » (Ville de Montréal 1963 in UQAM).

Les attributs distinctifs de l'île Sainte-Hélène ont toujours exercé, au long de son histoire, un fort pouvoir d'attraction et l'entrée de Montréal dans la seconde moitié du XX^e siècle ne fait pas exception. En témoignent les considérations esthétiques et symboliques évoquées précédemment et le fait que la forme de l'île telle qu'on la connaît aujourd'hui est largement attribuable à sa localisation et aux forces naturelles spécifiques à son environnement maritime.

Si les forces de la nature jouent un rôle exceptionnel dans la configuration actuelle de ce paysage humanisé, la construction du site d'Expo 67 témoigne de la capacité de la société montréalaise à relever d'énormes défis techniques. Réalisés en un temps record de onze mois, les travaux de construction du site et des infrastructures y donnant accès sont d'une envergure inégalée à Montréal. Le savoir-faire exceptionnel déployé lors de la construction des îles inspire une fierté à la population montréalaise. Cette fierté est encore perceptible aujourd'hui, ce qui renforce sa valeur symbolique.

Les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, sont, avec l'extension de la jetée MacKay de la Cité du Havre, le principal legs d'Expo 67.



Photographies aérienne de 1963—*Ville de Montréal*

La construction du site de l'Expo et le paysage urbain du Montréal moderne

Tel que mentionné précédemment, la construction des îles est directement liée au développement des infrastructures de transport qui modifient profondément le tissu urbain de Montréal. Les travaux d'ingénierie favorisent aussi l'essor économique de la ville.

Par exemple, la construction des îles nécessite celle d'une estacade en amont du pont Champlain pour empêcher la formation d'embâcles. Grâce à l'estacade, un témoin matériel moins connu d'Expo 67, la navigation d'hiver devient possible jusqu'à Montréal alors qu'auparavant, le port était fermé de décembre à mars. Cet élément d'information laisse déjà entrevoir une autre dimension, complexe et ramifiée, de la valeur patrimoniale du site d'Expo 67 au regard du développement urbain de Montréal. À ce titre, mentionnons, entre autres, que la préparation de Montréal à l'accueil de l'Expo 67 fournit l'occasion de mettre en œuvre plusieurs projets d'infrastructures à l'étude par la Ville dans les dernières décennies. La construction du métro, qui en fait partie, demeure l'un des plus importants chantiers de l'histoire de Montréal.

En plus de structurer et de consolider les grands réseaux de transport, le métro raccorde les quartiers, initie le développement de la ville souterraine et stimule le développement immobilier en surface. Il ouvre des possibilités d'expansion jusqu'ici inégalées qui contribuent de manière significative à la transformation radicale du paysage urbain de Montréal.

Le plan d'ensemble d'Expo 67 : la mise en commun d'expertises disciplinaires

Les orientations d'un plan d'ensemble découlent, dans un premier temps, d'un travail de réflexion de personnalités canadiennes provenant de champs disciplinaires variés.

Dans un deuxième temps, ces orientations se traduisent dans un plan directeur. Celui-ci intègre tous les aspects liés à l'aménagement du site sur les îles et à la Cité du Havre : les systèmes de transport, l'attribution des sites en fonction des relations géographiques, politiques ou économiques des participants, l'aménagement paysager du site et des espaces collectifs (présentation de spectacles, jeux, détente, représentations nationales, expositions thématiques), l'intégration des multiples services offerts aux visiteurs (restauration, sécurité et autres), et une foule d'autres considérations requérant la mise en commun de plusieurs expertises disciplinaires.

La planification d'Expo est un modèle de collaboration interdisciplinaire d'un intérêt considérable puisque le plan, qui gère les aspects fonctionnels, esthétiques et symboliques du site, est une sorte de microcosme de la ville.

L'île Sainte-Hélène, porte d'entrée et cœur symbolique d'Expo 67

Les témoins matériels de l'île Sainte-Hélène, forment, avec ceux de l'île Notre-Dame et la Cité du Havre, un corpus d'une très grande valeur patrimoniale pour Montréal. L'aspect actuel du site d'Expo est évidemment fort différent de celui qu'il présentait à l'été 1967. Mentionnons d'emblée que le fait qu'il reste peu de témoins matériels de l'événement est d'abord dû à son caractère temporaire : à quelques exceptions près, tous les pavillons et équipements installés sur le site sont conçus pour être démantelés à la fin de l'événement. Ils se conforment à un *Code de construction pour bâtiments temporaires*. Les quelques installations permanentes devaient ultérieurement positionner les îles comme pôle culturel de première importance. Le site connaît toutefois un développement moins ambitieux.

Même si elle est moins riche de témoins matériels que l'île Notre-Dame et la Cité du Havre, l'île Sainte-Hélène occupe une place enviable au sein des trois territoires aménagés pour l'Expo.

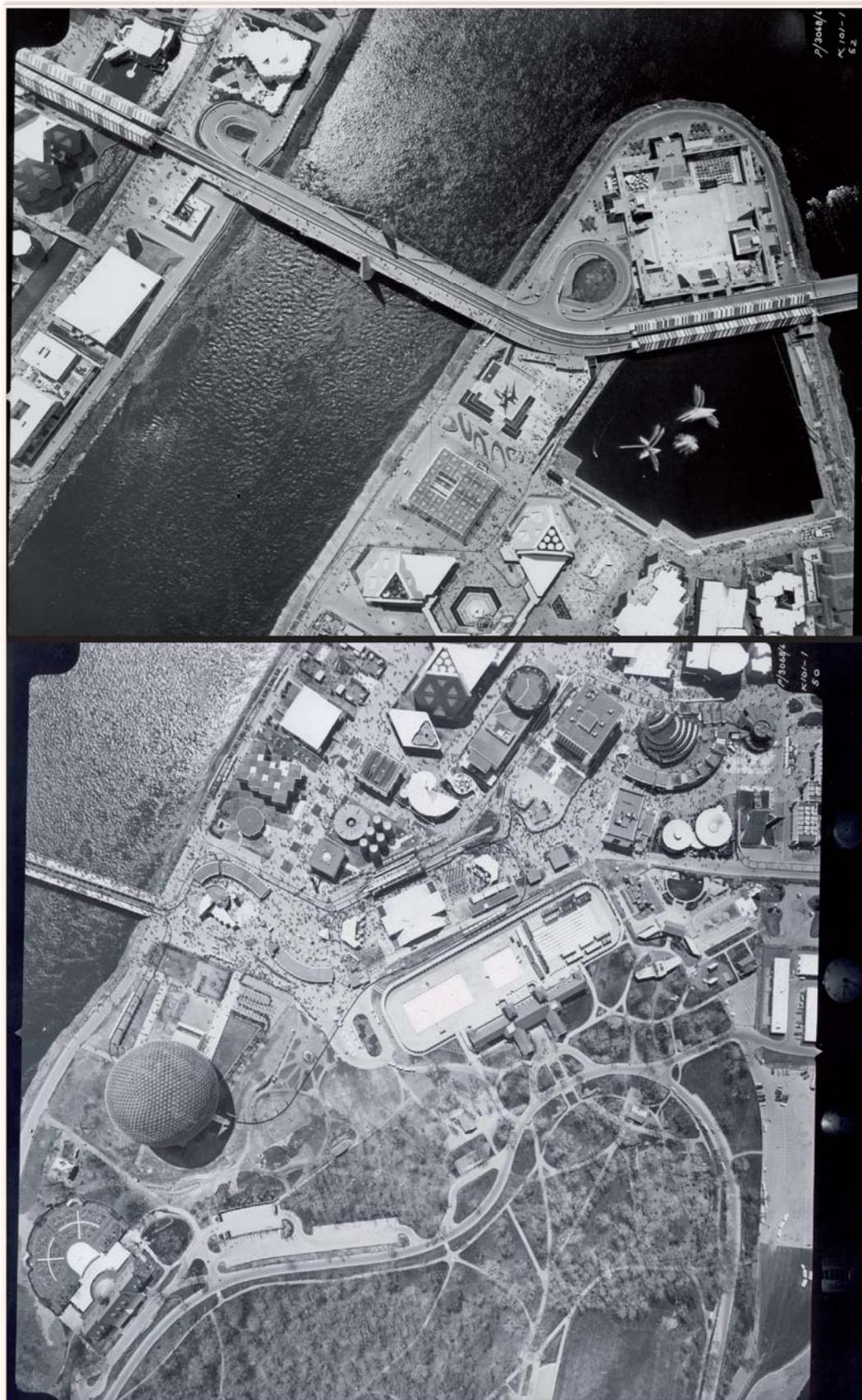
Tout d'abord, elle occupe une place stratégique sur l'ensemble du site. Sa proximité de Montréal fait du secteur de l'ancienne île aux Fraises le point d'entrée principal de l'événement. Un important réseau de transport y converge encore. Avec ses vues imprenables sur le site d'Expo, sur le fleuve et sur Montréal, la pointe sud de l'île est le lieu tout désigné pour y positionner la Place des Nations de manière spectaculaire. Celle-ci s'ouvre sur un vaste amphithéâtre extérieur, telle « une vaste figure de proue représentant le Canada souhaitant la bienvenue aux Nations » (Fiset in UAQM). L'île Sainte-Hélène est aussi le cœur symbolique d'Expo 67. C'est à la Place de Nations que s'ouvre chaque journée de l'événement et que se déroulent les cérémonies officielles.

L'île Sainte-Hélène rappelle aussi deux des facettes fort différentes de l'événement : le secteur de l'ancienne île aux Fraises rappelle la vocation culturelle de l'Exposition, une sorte d'immersion dans les cultures étrangères et le secteur de l'ancienne île Ronde, son pendant récréatif, comprend un important parc d'amusement. Dans le secteur de l'ancienne île aux Fraises, l'aspect original du site d'Expo est complètement transformé. Toutefois, l'île Sainte-Hélène recèle des témoins matériels qui rappellent l'esprit des lieux et dont certains figurent parmi les plus significatifs de l'événement.

La carte 2.6 portant sur le patrimoine bâti fournie en annexe localise les témoins matériels significatifs de l'île Sainte-Hélène.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales



Photographie aérienne de 1967— Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le patrimoine architectural d'Expo 67

La **Place des Nations** est le cœur symbolique de l'événement où s'ouvre chaque journée. C'est aussi le siège des cérémonies officielles et le lieu de diffusion des événements culturels présentés par chaque nation. L'œuvre de l'architecte montréalais André Blouin est une contribution importante à l'architecture moderne au Canada. En plus de renouveler la forme du monument commémoratif, c'est un brillant essai sur le thème de la place publique. L'œuvre fait usage de techniques constructives remarquables.



La Place des Nations—Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design--UQAM

La Place des Nations porte encore aujourd'hui, dans son mur-paravent en béton, l'emblème de l'Expo 67, dessiné par le designer Julien Hébert. Tel « un ancien cryptogramme représentant l'homme debout, les bras tendus, reproduit en caractères jumelés, il exprime l'amitié universelle dans une ronde symbolisant le monde. »



La Place des Nations—Archives de la Ville de Montréal

Autre élément signalétique et emblématique, le **Pavillon des États-Unis**, aussi appelé la Biosphère, est l'œuvre du célèbre architecte Buckminster Fuller ; elle rappelle « ... un moment capital de l'Histoire de l'architecture contemporaine » (Vanlaethem). Conçu sur le thème de la « Creative America », ce pavillon exprime les progrès technologiques et artistiques de la superpuissance que sont alors les États-Unis. L'enveloppe extérieure monumentale du pavillon, un dôme géodésique, subsiste toujours bien qu'un incendie l'ait privée de son revêtement de polycarbonate. Elle contient les plate-formes d'exposition d'origine. Cette structure légère, « [qui s'inscrivait] parmi les plus importants jalons de l'histoire du Mouvement moderne » (Vanlaethem in UQAM) demeure encore aujourd'hui, dans son état actuel, un important témoignage des aspects intellectuels, fonctionnels et techniques de l'œuvre riche et complexe de Fuller. La localisation du pavillon des États-Unis, sur la rive est de l'île Sainte-Hélène rappelle que celui-ci faisait face au pavillon de l'URSS, situé sur l'île Notre-Dame. Ils étaient intentionnellement séparés par le chenal LeMoynes, faisant ainsi allusion à l'implication des deux pays dans la course spatiale et ils étaient reliés symboliquement par la passerelle du Cosmos. Le pavillon des États-Unis abrite maintenant un centre de veille et d'éveil à l'eau dédié à l'interprétation du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle vocation perpétue la tradition d'usage et la symbolique du pavillon.



Le pavillon des États-Unis—Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le pavillon de la République de Corée, de l'architecte Kim Swoo Geun (1931-1986) est conçu sur le thème poétique « La Main de l'Homme ». Grandement modifié, il allie la tradition architecturale de la Corée à la modernité. De dimensions modestes, il possède toutefois une tour de 40 pieds constituée de billes de bois qui lui sert de repère signalétique dans le contexte de l'Expo. Il sert aujourd'hui d'abri-bus.



Le pavillon de la République de Corée— Ville de Montréal

Le service bancaire d'Expo 67 est conçu par les architectes montréalais Marshall, Merrett, Stahl, Elliott & Mill comme une construction temporaire. L'architecture du bâtiment, un polygone à 12 faces est singulière et témoigne de l'esprit de son époque, mais son intérêt patrimonial réside surtout dans sa valeur de témoignage d'une fonction essentielle d'Expo. Il sert aujourd'hui à des fonctions administratives.



Le Service bancaire d'Expo— Ville de Montréal

La station de métro de l'île Sainte-Hélène, renommée station de métro Jean-Drapeau en 2002 en mémoire du maire et à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'Expo est conçue par l'architecte Jean Dumontier assisté de l'ingénieur en chef Lucien Lallier, tous deux employés municipaux. Construite sous le fleuve, elle occupe une position privilégiée dans le réseau du métro. Élément de première importance dans le système de transport d'Expo, elle est conçue pour recevoir quelque 60 000 personnes à chaque heure. Elle les conduit au point d'entrée principal du site. Conformément à la politique municipale voulant que chaque station présente une allure différente et un cachet particulier, la station de métro se distingue « ... [par] sa forme, en béton brut, dynamique, qui reprend dans sa forme générale le mouvement de la circulation intérieure » (UQAM). La disposition des escaliers, l'éclairage naturel abondant, l'éclairage artificiel suspendu orientant les usagers, la texture des murs de béton intérieurs qui comprennent des bas-reliefs et son mobilier font partie de ses caractéristiques architecturales d'intérêt.



La station de métro de l'île Sainte-Hélène (Jean-Drapeau)— Ville de Montréal

Une œuvre d'art public majeure et un corpus d'art moderne distinctif

À ces témoins architecturaux de premier ordre se joint le grand stable d'Alexander Calder, ***l'Homme***, commandé par l'International Nickel Company pour orner la place du pavillon de l'INCO. Faite entièrement d'acier inoxydable, cette gigantesque sculpture démontre les possibilités esthétiques du matériau produit par la compagnie canadienne. Elle témoigne du génie créateur de l'un des plus grands sculpteurs des temps modernes, à la fois œuvre d'art et prouesse d'ingénierie. C'est une pièce maîtresse d'art public non seulement à l'échelle locale, mais également internationale. Réinstallé en bordure du fleuve, face au Vieux-Montréal, le stable demeure un repère signalétique et symbolique de Montréal.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

La place sur laquelle le stable est installé permet de faire l'expérience spatiale d'une oeuvre monumentale cadrant des points de vue magnifiques sur le Vieux-Montréal et sur le fleuve.



L'Homme/Man— Ville de Montréal

Le **Phare du Cosmos**, création d'un important sculpteur québécois, Yves Trudeau, illustre aussi l'une des thématiques d'Expo, « l'Homme interroge l'Univers ».



Le Phare du Cosmos— Ville de Montréal

D'autres œuvres d'art public sont aussi présentes sur le site. Elles n'ont pas été spécifiquement conçues pour EXPO 67 mais elles ont réalisées à la même époque, les sculptures intitulées **Oh Homme!** de Yvette Bisson, **Signe Solaire**, de Jean Lefebure, **Migrations**, de Robert Roussil et **Girafes**, du même auteur, rappellent que l'Expo a consacré une place importante aux arts visuels. Ces œuvres donnent un bref aperçu de la diversité des thèmes, des formes sculpturales et des modes d'expérimentation avec les matériaux propres au mouvement moderne.



Oh Homme!, Girafes, Signe Solaire, Migrations— Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Des infrastructures esthétiques et fonctionnelles à forte charge symbolique

Convergent aussi sur l'île Sainte-Hélène, les infrastructures desservant les îles et les reliant à Montréal et à la rive sud. Les voies de circulation qui font le tour de l'île, le chemin McDonald et l'avenue Einstein en font partie. La station de métro Île Sainte-Hélène (Jean-Drapeau), le pont de l'Expo Express, qui reliait les voitures de l'Exposition et de La Ronde, le Pont de la Concorde qui relie la jetée MacKay (Cité du Havre) aux deux îles et à la rive sud de même que le pont des Îles qui relie les îles entre elles sont les principales composantes, toujours en place, d'un important réseau planifié pour transporter une quantité phénoménale de visiteurs sur le site, pallier aux urgences et assurer les livraisons via des infrastructures piétonnières, routières et ferroviaires (Expo Express et Minirail).

La conception de ces infrastructures fait preuve d'une grande préoccupation autant esthétique que fonctionnelle. Ces infrastructures ont pour tâche d'assurer le lien physique entre les différents points d'entrée et secteurs de l'Exposition. Leur aspect et leurs objectifs de performance sont d'autant plus importants qu'aux dires de l'architecte montréalais Ray Affleck, l'Exposition est conçue comme « un environnement global post-industriel dont l'expérience passe par l'absorption d'information appréhendée par le mouvement. » (Affleck in UQAM). Bien que l'expérience du site ne soit plus du tout la même aujourd'hui, la valeur de témoignage du réseau de transport d'Expo 67 prend, dans cette perspective, un relief particulier.

Les composantes de ce réseau constituent, dans leur organisation spatiale un ensemble unique à Montréal. Les infrastructures participent même au registre symbolique du site. La Passerelle du Cosmos, relie le pavillon des États-Unis à celui, aujourd'hui disparu, de l'URSS. Selon Yves Jasmin, cette disposition fait allusion à l'implication de ces deux pays dans la course spatiale, ces deux ponts témoignant de surcroît de l'amitié liant le Canada à son voisin du sud. Le pont de la Concorde symbolise la concorde sur la Terre des Hommes : « Il est le symbole de la fraternité humaine, il montre la voie vers un avenir dans lequel la bonne volonté et l'entente réciproque prépareront l'avènement de la fraternité parmi les peuples » (Ministère des Transports). Le pont des Îles « porte le sceau de la compétence et domestique les lieux de la nature en les mettant au service de la société québécoise » (Ministère des Transports).

Considérés individuellement ces ouvrages possèdent tous des qualités remarquables qui les démarquent sur la scène montréalaise, québécoise et canadienne.

Le pont de la Concorde, oeuvre des architectes Beaulieu-Lambert et Tremblay et des ingénieurs en structure Beaulieu, Trudeau et Associés de Montréal est l'un des plus longs ponts de type orthotropique au monde. Le pont est remarquable par sa technologie constructive adaptée aux

conditions du site, sa structure légère intégrée à la superstructure—le tablier du pont est dégagé au niveau des voies de circulation afin d'offrir une large perspective visuelle à ses utilisateurs. S'élevant à une hauteur de 50 pieds au-dessus du fleuve, ce pont est un élément de génie civil unique du patrimoine montréalais. En 1967, ses concepteurs ont remporté le grand prix du gouvernement canadien pour la section technique.



Le pont de la Concorde— Ville de Montréal

La Passerelle du Cosmos est conçue par la firme Swann Wooster Engineering Co. Ltd de Montréal. La passerelle, dont la structure et la qualité des matériaux utilisés, le bois lamellé font figure de vitrine du savoir-faire et des produits de construction de bois canadiens. Conçue pour être démontable en vue de réutiliser les matériaux, elle figure encore aujourd'hui parmi les trois ponts qui traversent le chenal LeMoynes et dessert les piétons. À proximité de la Biosphère, elle témoigne encore aujourd'hui des liens d'amitié liant le Canada à son voisin du Sud.



La Passerelle du Cosmos— Ville de Montréal

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le pont des Îles est conçu par les ingénieurs Beaulieu, Trudeau & Associés en collaboration avec les architectes Beaulieu-Lambert et Tremblay. Il traverse le chenal LeMoynes et se situe dans la continuité du pont de la Concorde. Il possède une structure particulière, avec ses deux pylônes centraux en béton et son tablier d'acier soutenu par des câbles aussi en acier (maintenant disparus). Les concepteurs du pont se sont mérités un prix d'excellence du concours Design-Canada 66.



Le pont des Îles— Ville de Montréal

En conclusion, la réalisation de l'Expo fait appel à des concepteurs de renommée internationale. L'Expo, comme projet collectif, est une source d'émulation pour ses concepteurs autant que pour les professionnels de l'architecture et de l'aménagement du Québec. C'est aussi une démonstration élaborée et raffinée du travail interdisciplinaire nécessaire à l'aménagement d'un site aussi complexe.

Le Parc Jean-Drapeau

De la « Terre des Hommes » au « parc des Îles », puis au parc Jean-Drapeau

Cette succession de toponymes évocateurs nous renseigne sur l'évolution de l'île Sainte-Hélène et sur la manière dont plusieurs valeurs patrimoniales identifiées précédemment s'actualisent dans le contexte contemporain.

La « Terre des Hommes »

Dans les suites de la fermeture officielle d'Expo en octobre 1967, la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, chargée de faire respecter les règlements du BIE, lesquels

stipulent que les pavillons doivent être démolis, cède le site à la Ville de Montréal. Ce changement de statut permet à la municipalité d'inciter les pays participants à laisser sur place leurs installations. Ils sont plusieurs à acquiescer à cette demande. En 1967, la Ville est propriétaire de quelque 78 pavillons. À l'été 1968, l'Exposition, intitulée « Terre des Hommes », est ouverte de nouveau. L'exposition temporaire revêt, pour un certain temps, un caractère permanent.

Le site des îles est de nouveau accessible durant la saison estivale jusqu'à sa fermeture au public en 1981. En près de deux décennies, plusieurs pavillons disparaissent, et malgré plusieurs améliorations apportées au site qui connaît un développement important sur les plans sportifs et culturels, son aspect se modifie grandement.

Le parc des Îles

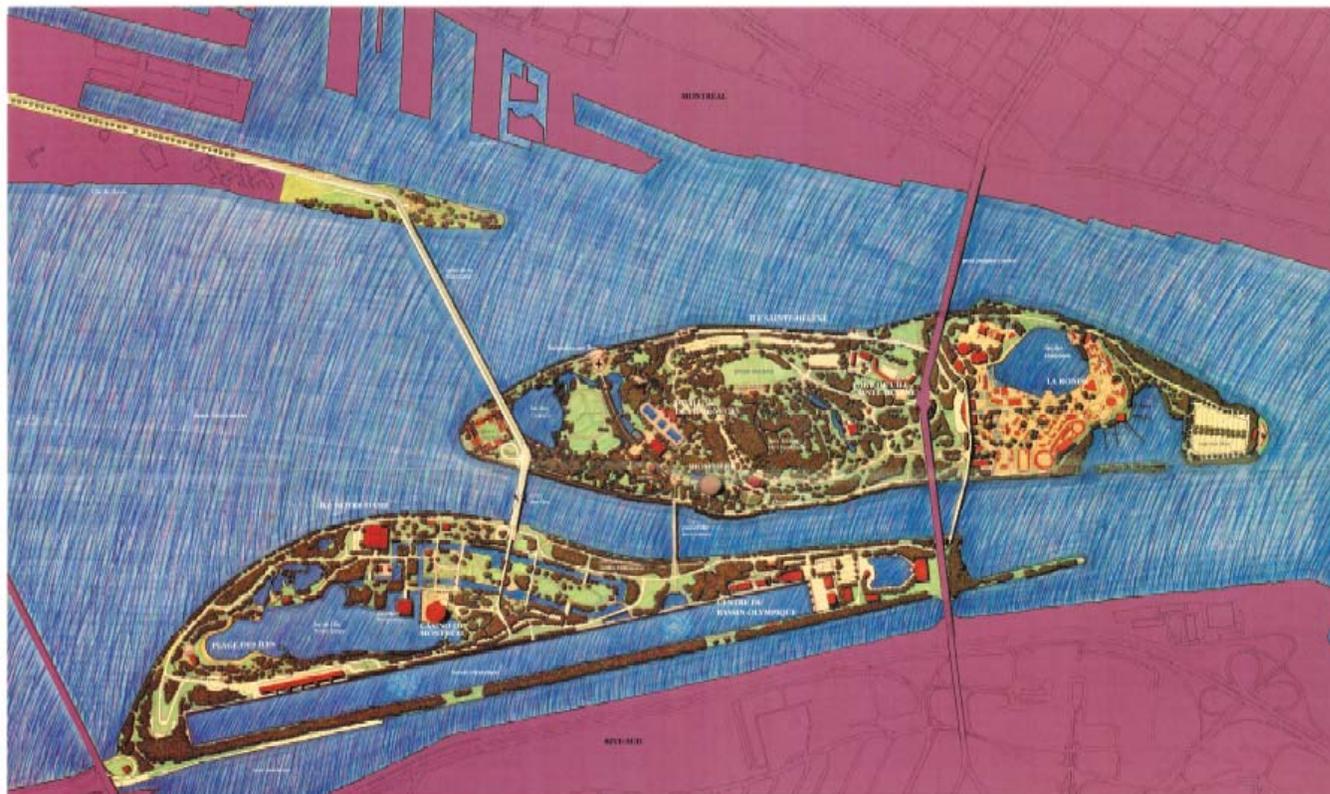
Jusqu'à la fin des années 1980, le site fait l'objet d'interventions à la pièce. Aussi, l'Administration municipale constate la nécessité de doter les Îles d'un plan directeur de mise en valeur et de développement. L'objectif est « de faire des Îles un lieu unifié, cohérent et à la mesure de son immense potentiel » (Ville de Montréal). Des études sont réalisées à cet effet et des consultations publiques ont lieu. Ces démarches donnent lieu à une première phase de travaux tandis que se poursuit la réflexion d'ensemble exprimée dans le *Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des Îles* rendu public en 1993. Ce plan réitère la valeur historique, symbolique, emblématique et environnementale des Îles et s'engage à adopter, pour son aménagement et sa gestion, un modèle de développement durable. L'appellation « parc des Îles » lie, dans une vision commune de développement, le destin des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Aussi, le Plan propose de faire des îles une « plaque tournante du réseau des espaces verts et des espaces bleus qui englobe les deux rives du fleuve ».

Les grandes orientations du Plan directeur auront permis, entre temps, la réalisation de travaux planifiés en vue d'inaugurer le parc des îles, en 1992, dans la foulée des événements commémorant le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.

La valeur contextuelle du site, au milieu du fleuve, est toujours sa valeur dominante et elle est le moteur de son développement. La beauté des attributs naturels de l'île, la forte présence du fleuve, sa proximité du centre-ville en font un lieu d'évasion unique à Montréal et un élément de paysage de la plus haute importance. En retour, l'île offre des vues spectaculaires sur la ville et sur son environnement maritime. Encore aujourd'hui, « on vient aux Îles pour leur charme, pour s'évader du quotidien, pour prendre contact avec la nature, pour voir, entendre et sentir le fleuve Saint-Laurent » (Ville de Montréal). Bref, les mêmes motivations incitent les montréalais à visiter l'île depuis 1874.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

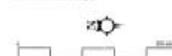


Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles

L'ancien site d'Expo 67 et de Terre des Hommes se refait une beauté. Le parc des îles, nouveau nom donné à l'ensemble formé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, devient un grand parc animé, à caractère naturel, le plus grand de la ville de Montréal.

On pourra s'y reposer, s'y amuser, prendre rendez-vous avec le jazz, se baigner à la plage, jouer à la roulette, ou même y vivre des sensations fortes dans les manèges les plus exaltants. Le tout, dans un cadre de verdure au beau milieu du fleuve.

Ce plan montre les îles telles qu'elles apparaissent une fois complètes la diversification placée de suite en oeuvre du plan directeur.



Le Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des Îles adopté par le conseil municipal de la Ville de Montréal en 1993—
Société du parc des Îles

La valeur d'usage du site comme parc public est définitivement consacrée. C'est dans cet esprit que la pointe sud-ouest du site est transformée en espace vert. Les berges sont re-naturalisées, de nouvelles plantations sont introduites, les berges du lac des Cygnes sont remodelées, le réseau de circulation sur le site est revu.

La valeur documentaire, esthétique et d'usage du patrimoine bâti et artistique est mise en valeur dans une perspective de développement économique et culturelle : la Biosphère est transformée en centre de veille sur l'environnement, respectant ainsi la thématique et l'usage original du bâtiment ; la place des Nations est à nouveau utilisée ; le pavillon de la Corée et l'immeuble des Services bancaires sont recyclés ; le grand stable de Calder est réinstallé sur une esplanade

spécialement aménagée à cet effet en bordure du fleuve ; les ponts font aussi l'objet de travaux importants.

Dans le respect du plan directeur, le patrimoine artistique s'enrichit et vient renforcer la dimension symbolique du site, surtout au regard de son caractère international hérité d'Expo 67.

Des œuvres d'art public *La Porte de l'Amitié* (1993) du sculpteur Sebastiàn et *La Ville imaginaire* (1997) du sculpteur Charters de Almeida, rappellent les liens d'amitié que Montréal entretient respectivement avec la ville de Mexico et le Portugal.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales



La Porte de l'amitié— Ville de Montréal



La Ville imaginaire— Ville de Montréal

En 2001, la Société du parc des Îles (gestionnaire du site) et la Ville de Montréal font un constat semblable à celui portant sur l'ensemble du site des Îles à la fin des années 1980 : la nécessité de se doter d'une vision d'ensemble au regard de la conservation et de la mise en valeur du site militaire. Ce constat mène à l'élaboration du *Plan directeur de mise en valeur du site militaire*. Ce plan englobe tout le territoire de l'ancien parc municipal aménagé d'après les plans de Frederick G. Todd.

Des travaux de conservation et de mise en valeur importants ont eu lieu sur le territoire de l'ancienne île Sainte-Hélène, notamment sur le patrimoine bâti et archéologique. Depuis quelques années, la Ville mène aussi une campagne de restauration des équipements municipaux présents sur le site.

Deux institutions culturelles importantes sont présentes sur le site : le Musée Stewart et la Biosphère d'Environnement Canada.

Présent sur le site depuis 1955, le Musée Stewart est fondé par David Macdonald Stewart, un Montréalais d'origine écossaise et un collectionneur passionné par l'histoire du Canada a joué un rôle important dans la préservation du patrimoine montréalais en logeant des activités muséales dans des bâtiments municipaux. En effet, monsieur Stewart a choisi d'établir son musée sur l'île Sainte-Hélène où se trouvent encore des témoins architecturaux du passé. D'abord inauguré par le maire Jean Drapeau dans le blockhaus fénién (aujourd'hui disparu), le musée se déplace plus tard vers le fort. Voué à l'histoire, il prend le nom du Musée Stewart et se spécialise dans la découverte, l'exploration et l'occupation du Nouveau Monde par les Européens du XVI^e au XIX^e siècle.

La contribution du Musée au maintien d'une mémoire militaire vivante de l'île Sainte-Hélène est très particulière. Le musée reconstitue la Compagnie franche de la Marine en 1962 et le régiment écossais The Olde 78th Fraser Highlanders en 1966. Depuis près de 30 ans, ces troupes se produisent dans les sites historiques du Québec et du Canada et même à l'étranger. De plus, le Musée organise des activités d'animation historique telles que la simulation de la vie quotidienne traditionnelle et la création d'une ferme d'époque. Il offre aussi des démonstrations militaires et développe des visites thématiques du site. La présence, sur le site, depuis cinquante ans, de cette importante institution qui contribue au rayonnement de l'île de même qu'à la promotion et à la mise en valeur de son patrimoine, institution fondée par un personnage ayant grandement contribué à la préservation du patrimoine de Montréal est en soi, un élément remarquable de l'île Sainte-Hélène.

Inaugurée en 1995, la Biosphère d'Environnement Canada est un lieu privilégié d'éducation à l'environnement. Elle sensibilise les jeunes et leur famille aux grands enjeux environnementaux, dont ceux relatifs à l'eau et aux changements climatiques, ainsi qu'au développement durable de l'écosystème Grands Lacs – Saint-Laurent.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

Le parc Jean-Drapeau

Le parc des Îles est renommé parc Jean-Drapeau en 1999. L'attribution de ce nouveau toponyme rend hommage au maire et reconnaît le rôle de premier plan qu'il a joué dans l'histoire de Montréal. Ce témoignage lui est rendu lors de son décès en 1999. À cette occasion, la station de métro Île Sainte-Hélène est aussi renommée en son honneur, tandis que juste en face, la place Jean-Drapeau est créée, avec un traitement de sol portant le logo de l'Expo 67. Ces gestes commémoratifs enrichissent la dimension patrimoniale de l'île Sainte-Hélène.

Dans la dernière décennie, l'île Sainte-Hélène a retrouvé un aspect cohérent et son usage et sa valeur patrimoniale est consacrée. Comme mentionné précédemment, l'importance de préserver et de mettre en valeur les Îles fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. L'enjeu principal consiste à assurer le développement des fonctions culturelles, récréatives et économiques du site dans le respect du caractère très particulier des lieux : un défi d'envergure.



Le maire Jean Drapeau—Archives de la Ville de Montréal

6. Les motifs de la création du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

La création du site du patrimoine se justifie au regard des valeurs patrimoniales attribuables à l'île Sainte-Hélène et à ses composantes, à savoir :

- La valeur documentaire
- La valeur intrinsèque de ses composantes incluant :

L'architecture
L'art public
Les ouvrages de génie civil
Les ressources archéologiques
Le paysage

- La valeur contextuelle
- La valeur symbolique

La valeur documentaire de l'île Sainte-Hélène

- L'île Sainte-Hélène est le résultat de phénomènes géomorphologiques et géologiques très anciens et importants dans la région de Montréal.

- On retrouve, sur l'île Sainte-Hélène, les témoins matériels de trois périodes d'occupation humaine de la préhistoire à l'époque contemporaine.

- L'île Sainte-Hélène a assumé des fonctions importantes dans l'histoire de Montréal, notamment par sa localisation et son environnement naturel qui en font une terre d'accueil pour les Amérindiens ; comme extension de la baronnie de Longueuil appartenant à Charles Lemoyne ; comme dernier lieu de retranchement de l'armée française à la veille de la Conquête ; comme site militaire britannique et maillon important du vaste réseau stratégique de défense et de communication mis en place à l'intérieur du continent, le long des voies intérieures navigables ; comme premier parc municipal.

- L'île Sainte-Hélène fut le site d'événements majeurs dans l'histoire de Montréal et du pays, l'un des plus marquants étant sans doute l'Expo 67, événement qui célébrait le centenaire de la Confédération canadienne et qui a positionné Montréal et le Québec sur la scène internationale.

La valeur intrinsèque des composantes d'intérêt patrimonial de l'île Sainte-Hélène

L'architecture

- Les bâtiments et les ensembles architecturaux de l'île Sainte-Hélène sont des témoins importants des différentes fonctions et modes d'occupation de l'île Sainte-Hélène à travers son histoire :

- Le complexe militaire, érigé au premier quart du XIXe siècle est l'oeuvre d'un important ingénieur militaire, Elias Walker Durnford, de la Royal Engineers qui est aussi le concepteur de la Citadelle de Québec.

- Les équipements municipaux du parc de l'île Sainte-Hélène, novateurs et spécialisés pour l'époque forment un corpus unique au sein du patrimoine civique montréalais. Chaque bâtiment possède une facture architecturale différente et unique à Montréal qui témoigne de la recherche d'une expression nationale trouvant ses sources dans la tradition, l'architecture vernaculaire et les pratiques artisanales de la première moitié du XX^e siècle.

- Les bâtiments conçus pour l'Expo 67 témoignent de la diversité des expressions architecturales de l'après-guerre à travers le monde. Certains de ces bâtiments sont des témoins importants de l'histoire de l'architecture locale ou internationale.

- L'Expo 67, comme projet collectif, est une source d'émulation pour ses concepteurs autant que pour les professionnels de l'architecture et de l'aménagement du Québec oeuvrant à cette époque.

L'art public

- L'île Sainte-Hélène regroupe un corpus d'art public remarquable comportant les œuvres réalisées dans le cadre d'Expo 67 et dans les années 1970, de même que des œuvres plus récentes.

Les ouvrages de génie civil

- La construction des parties remblayées du site de l'Expo 67 représente en soi une œuvre de génie civil majeure ; l'île Sainte-Hélène comprend aussi des ponts remarquables pour leurs technologies constructives.

Les ressources archéologiques

- Les ressources archéologiques constituent les seuls témoins d'une présence amérindienne sur l'île Sainte-Hélène au cours de la préhistoire. Par ailleurs, plusieurs autres ressources évoquent diverses facettes de l'occupation historique de l'île Sainte-Hélène. En particulier, elles documentent les vocations d'entreposage, de défense et de casernement du site militaire britannique.

Le paysage de l'île Sainte-Hélène

- La partie ancienne de l'île Sainte-Hélène résulte de processus géomorphologiques, géologiques et biophysiques très anciens intimement liés à l'environnement maritime du Saint-Laurent. L'aspect de l'île Sainte-Hélène présente les

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

traces d'une nature «indigène» qui s'est progressivement humanisée.

- Le site militaire occupe toute la superficie de l'ancienne île Sainte-Hélène et sa planification suit une logique militaire où les éléments bâtis sont en lien étroit avec le paysage qui joue lui-même un rôle défensif.
- Le plan d'aménagement du parc municipal de l'île Sainte-Hélène, de Frederick Gage Todd, valorise les composantes historiques du site en intégrant de nouveaux éléments bâtis et paysagers dans une composition moderne dictée par les nouveaux usages d'un grand parc de récréation.

La valeur contextuelle de l'île Sainte-Hélène

- L'environnement maritime exceptionnel de l'île Sainte-Hélène, sa place stratégique dans le réseau hydrographique du fleuve Saint-Laurent et sa localisation devant le centre-ville en font un élément de paysage unique à Montréal.

La valeur symbolique de l'île Sainte-Hélène

De la préhistoire à l'époque contemporaine, la valeur symbolique de l'île Sainte-Hélène se voit progressivement rehaussée par une présence humaine très ancienne ; la présence de la baronnie de Longueuil face à Montréal ; sa vocation militaire importante pour la défense de Montréal et de la colonie ; sa vocation de premier parc municipal d'envergure consacré au divertissement populaire ; l'important chantier d'améliorations civiques qui est une source de fierté pour les Montréalais dans le contexte de la crise économique ; l'accueil de l'Expo 67 qui est aussi une source de grande fierté pour les Montréalais et qui symbolise l'ouverture de Montréal, du Québec et du Canada sur le monde.

- L'île Sainte-Hélène recèle plusieurs repères visuels et identitaires importants à Montréal tels que le site militaire, la Biosphère, la Place des nations et *L'Homme*.

- La portée symbolique de l'Expo 67 se lit non seulement dans le paysage des îles mais aussi dans celui du centre-ville de Montréal. La construction du site de l'événement et la construction d'infrastructures y donnant accès telles que le métro de Montréal témoignent du savoir-faire montréalais, stimulent la planification urbaine de la ville et génèrent un grand nombre de repères urbains possédant une valeur identitaire et qui témoignent de l'entrée du Québec dans la modernité.

7. Les objectifs de conservation et de mise en valeur des principaux témoins matériels de l'île Sainte-Hélène

Témoins matériels		Objectifs de conservation et de mise en valeur
L'île Sainte-Hélène	La forme de l'île	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la forme actuelle de l'île. - Conserver les matériaux et les techniques constructives de la digue ceinturant l'île Sainte-Hélène. - Conserver le lac des Cygnes correspondant à la partie excavée de l'ancienne île Verte.
Le contexte géophysique	La carrière de brèche de diatrèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'exploitation de la carrière aux fins de restauration des bâtiments existants.
Le contexte biophysique	Les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la biodiversité de l'île et élaborer un plan de conservation et de gestion intégré des milieux naturels.
Le paysage	La topographie naturelle et humanisée de l'île	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver la topographie naturelle de l'île comprenant des zones au relief plat ou accidenté : plaine, monticules, vallées et autres éléments naturels du paysage. - Conserver la topographie humanisée de l'île comprenant des éléments de paysage construits du site militaire tels que les ouvrages défensifs.
	Les éléments naturels rappelant le paysage indigène de l'île	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un inventaire des espèces végétales présentes sur l'île pour déterminer la composition de la forêt d'origine, la conserver et la mettre en valeur. - Conserver et mettre en valeur les arbres remarquables déjà identifiés, notamment, le peuplement de micocouliers. - Préciser les aspects relatifs à la nature « indigène » de l'île et ceux en lien avec les aménagements du site militaire et des compositions paysagères de Frédérick G Todd pour établir un cadre de gestion des ressources végétales.

Témoins matériels		Objectifs de conservation et de mise en valeur
	Le paysage historique du site militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions projetées doivent consolider, restaurer ou mettre en valeur les éléments paysagers essentiels à la compréhension et à l'évocation du complexe militaire. - Les interventions concernant la consolidation, la restauration et la reconstitution d'éléments tels que les anciens sentiers, les anciens chemins (chemin de ronde et autres), les accès au site et divers points d'entrée empruntés par les militaires, l'ancien potager, les ouvrages défensifs (remparts, glacis et autres) doivent être documentés et, le cas échéant, s'appuyer sur des interventions archéologiques. - Mettre en évidence les zones naturelles boisées, denses et laissées à l'état sauvage et les zones plus ouvertes, gazonnées et entretenues. - Préserver les points de vue stratégiques et défensifs existants correspondant à la fonction militaire et restaurer certains points de vue tels que les vues sur les ouvrages défensifs, sur la ville, sur le fleuve.¹ - Conserver ou restaurer les relations entre le paysage et les bâtiments répondant à la logique de planification militaire du site incluant, par exemple : la prédominance visuelle du fort ; le rapport spatial entre le complexe militaire et le fleuve² ; le camouflage de la grande poudrière dans la végétation. - Conserver les revêtements de surface originaux des sentiers (terre battue ou litière naturelle de la forêt) ; des voies de déplacement et des aires de service et de rassemblement dans la zone fortifiée et aux abords des constructions (sol stabilisé composé d'un mélange de pierres fines et de terre) ; aires gazonnées ; poussière de pierre, pierre, bois, macadam ; bitume et, le cas échéant, les restituer.
	Le cimetière militaire	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver l'intégrité du monument commémoratif, de la clôture, des pierres tombales et conserver les espèces végétales datant de son aménagement par les militaires britanniques ou choisies par Frederick G.Todd dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement du parc municipal.

¹ Le *Plan directeur de mise en valeur de l'île Sainte-Hélène* fait valoir que la restauration du point de vue sur le fleuve à partir du terrain de manœuvre implique la reconstruction des magasins.

² La même considération s'applique au regard du rapport spatial entre le fort et le fleuve.

Témoins matériels		Objectifs de conservation et de mise en valeur
	Le plan d'aménagement du parc de l'île Sainte-Hélène de Frédéric G. Todd	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions sur les éléments de paysage de l'ancien parc municipal doivent s'effectuer dans l'esprit du travail de Frederick G. Todd, en préservant le caractère pittoresque et indigène des lieux. - Conserver ou restaurer les éléments du Plan d'aménagement de Frederick G. Todd : secteurs boisés, secteurs gazonnés, tracé des sentiers, tracé des chemins d'accès véhiculaires (chemin du Tour-de-l'Isle, chemin d'accès au fort), l'esplanade, les étangs, le pont, l'aire de repos, les murets de pierre, les canalisations et les autres éléments de paysage, en respectant leurs formes, leurs matériaux et leurs techniques constructives. - Conserver les revêtements de surface des aires adjacentes aux bâtiments, zones de transition, zones de services, secteurs de rassemblement, voies de circulation (aires gazonnées, terre battue, pierre fine, bitume) ou les restaurer.
Les vues	Les vues sur l'île Sainte-Hélène à partir du fleuve, de Montréal et de la rive sud	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les constructions en rive afin de préserver les vues, de préserver le profil de l'île et de maintenir la lisibilité de certains éléments (fort de l'île, tour de Lévis, éléments naturels).
	Les vues à partir de l'île sur le fleuve, Montréal et la rive sud	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les constructions en rive afin de préserver les vues et assurer l'entretien du couvert végétal.
	Les vues sur les paysages et les bâtiments de l'île et les vues à partir des différents bâtiments sur l'île et sur Montréal	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les constructions et procéder à des études d'impact sur les vues lors de l'implantation d'une nouvelle construction. - Assurer l'entretien des vues stratégiques telles que celles liées à la planification militaire, notamment par l'entretien du couvert végétal.
	Les vues et les approches des bâtiments à partir du chemin du Tour-de-l'Isle aménagé par Todd	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver et, le cas échéant, restaurer l'expérience du long parcours du chemin du Tour-de-l'Isle procurant une découverte progressive et renouvelée sur le fleuve, la ville, des bâtiments, des structures, des éléments naturels ou autres.
L'archéologie	Sites archéologiques recensés	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver les sites recensés. - Analyser la collection d'artefacts et d'écofacts extraite des latrines des femmes et de la fosse à cendres. - Établir un programme de fouilles archéologique et de mise en valeur. - Précéder tous travaux d'excavation d'une intervention archéologique.

Témoins matériels		Objectifs de conservation et de mise en valeur
	Secteurs archéologiques d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser l'inventaire archéologique. - Déterminer l'étendue du site préhistorique de la Roseraie. - Précéder tous travaux d'excavation d'une intervention archéologique. - Conserver et expertiser les remparts par un inventaire archéologique.
L'architecture	L'ensemble des composantes formant le site militaire : <ul style="list-style-type: none"> - le mur d'enceinte fortifiée - l'arsenal - la caserne - le corps de garde - la petite poudrière - la grande poudrière - le lavoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions projetées de restauration, de rénovation, ainsi que toute autre modification ou transformation d'un bâtiment doivent rétablir ou consolider son intégrité et celui de l'ensemble du site militaire. - Les interventions projetées doivent tenir compte des caractéristiques du site militaire telles que : des principes de planification stratégique liant étroitement les bâtiments et le paysage (composantes naturelles et compositions paysagères) incluant l'implantation dictée par la morphologie du site; la relation au fleuve et les vues; la monumentalité de l'architecture et la perception de cette monumentalité (dégagement et mise en valeur des formes, gabarits, organisation spatiale, vues sur les bâtiments). - Les interventions projetées doivent être étayées par des fouilles archéologiques et par une documentation dans le but de consolider, restaurer ou mettre en valeur les composantes et les principes de composition architecturale, les techniques constructives, les matériaux et les aménagements adjacents, qu'ils soient d'origine ou d'une époque plus tardive.
		<ul style="list-style-type: none"> - Les nouvelles constructions doivent être planifiées à partir d'une documentation en justifiant l'emplacement, l'implantation, la composition architecturale, la hauteur, la volumétrie et les matériaux. - Les projets de nouvelles constructions sur l'ancien site militaire doivent faire l'objet d'une étude d'impact sur le paysage et sur les éléments bâtis.

Témoins matériels	Objectifs de conservation et de mise en valeur
<p>Les bâtiments municipaux du parc municipal de l'île Sainte-Hélène :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pavillon des Baigneurs - le pavillon des Sports (restaurant Hélène-de-Champlain) - la Tour de Lévis - les bâtiments utilitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions projetées sur les bâtiments doivent tenir compte des caractéristiques du parc de l'île Sainte-Hélène déterminées par le plan Todd qui comprennent, notamment, la relation des bâtiments au paysage et aux voies de circulation, à la morphologie particulière du site, aux aménagements paysagers adjacents et aux vues sur les éléments de paysage ou les éléments bâtis. - Les interventions projetées sur les bâtiments doivent être étayées par une documentation et, le cas échéant, par une fouille archéologique afin de préserver, restaurer ou mettre en valeur les composantes et les principes de composition architecturales, les techniques constructives, les matériaux et les aménagements adjacents, qu'ils soient d'origine ou d'une époque plus tardive. - Les nouvelles constructions dans ce secteur doivent être planifiées à partir d'une documentation justifiant leur localisation, implantation, composition architecturale, hauteur, volumétrie, techniques constructives, matériaux. - Les projets de nouvelles constructions dans ce secteur doivent faire l'objet d'une étude d'impact sur le paysage et sur les éléments bâtis environnants du parc de l'île Sainte-Hélène.

Témoins matériels	Objectifs de conservation et de mise en valeur	
	<p>Les bâtiments de l'Exposition Universelle de Montréal (EXPO 67) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Biosphère - La Place des Nations - La station de métro de l'île Sainte-Hélène (Jean-Drapeau) - Le pavillon de la République de la Corée - Le Service bancaire d'Expo 67 	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions doivent préserver ou restaurer la relation des bâtiments au paysage et aux voies de circulation, à la morphologie du site, aux aménagements paysagers adjacents et aux vues sur les éléments de paysage ou sur les bâtiments. - Les interventions projetées doivent être étayées par une documentation afin de consolider, restaurer ou mettre en valeur les composantes et les principes de composition architecturales, les techniques constructives, les matériaux et les aménagements adjacents, qu'ils soient d'origine ou d'une époque plus tardive. - Toute intervention nécessitant des excavations dans le secteur de la Biosphère, érigée au sein de la baronnie, doit être précédée d'une intervention archéologique. - Les nouvelles constructions doivent s'appuyer sur une étude justifiant leurs localisation, implantation, composition architecturale, hauteur, volumétrie, technique constructive, matériaux. - Les nouvelles constructions doivent faire l'objet d'une étude d'impact sur le paysage et sur les éléments bâtis environnants.
L'art public	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'Homme</i> - <i>Le Phare du Cosmos</i> - <i>Migrations</i> - <i>Signe solaire</i> - <i>Girafes</i> - <i>Oh Homme!</i> - <i>La porte de l'Amitié</i> - <i>La ville imaginaire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver l'intégrité des œuvres d'art, leur relation au paysage et à leur environnement immédiat, les dégagements nécessaires à leur mise en valeur, les vues sur celles-ci et les vues à partir de celles-ci.
Les ouvrages de génie	<ul style="list-style-type: none"> - Le pont de la Concorde - La passerelle du Cosmos - Le pont des îles 	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions projetées doivent être étayées par une documentation dans le but de consolider, restaurer ou mettre en valeur les concepts d'ingénierie, les techniques constructives, les matériaux d'origine.

8.0 Bibliographie

ACHINTRE, A. et J.A. CREVIER

1876 *L'île Ste. Hélène. Passé, présent et avenir.* Montréal, Le National. 101 p.

BLANCHARD, Paul

1938 Remarkable Variety of Coins Found on St. Helen's Island ». *Standard.* Montréal. 7 mai.

1939

CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE (sous la direction d'André Lortie)

2004 *Les années 60 : Montréal voit grand.* Centre Canadien d'Architecture, Montréal, Douglas & McIntyre, Vancouver et Toronto

CLARK, T.H.

1972 *Région de Montréal.* Rapport géologique n° 152, Québec, ministère des Richesses naturelles

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

1982 *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture militaire.* Montréal, Communauté urbaine de Montréal

DEOM, Claudine

1995 *L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la ville de Montréal : 1929-1930.* Montréal, Université du Québec à Montréal, volumes I-II

LE DEVOIR

1938 « Précieuse découverte à l'île Ste-Hélène ». Montréal. 25 avril

ETHNOSCOPE

1994 *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique. Rapport.* Montréal, Communauté urbaine de Montréal. 44 p.

ETHNOSCOPE

1997b *Interventions archéologiques sur l'île Sainte-Hélène BfJ-84. Dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995.* Montréal, Communauté urbaine de Montréal, 71 p.

ETHNOSCOPE

2000 *Restauration du fort de l'île Sainte-Hélène. Répertoire documentaire des bâtiments militaires.* Montréal, Société du parc des Îles.

ETHNOSCOPE

2001a *Île Sainte-Hélène, 1999. BfJ-84, MTL99-06-8. Contrat 916, projet 4819.* Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

ETHNOSCOPE

2001b *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.* Montréal, Société du Parc des Îles. 116 p.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

ETHNOSCOPE

2005a *Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, Montréal. 2000-2003. Montréal, Parc Jean-Drapeau. 510 p.*

ETHNOSCOPE

2005b *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004. Montréal, Parc Jean-Drapeau. 165 p.*

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE MODERNE ET LE DESIGN

Université du Québec à Montréal (sous la direction de Réjean Legault)

2005 *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène*

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE MODERNE ET LE DESIGN Université du Québec à Montréal

(sous la direction de Réjean Legault)

2007 *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la Cité du Havre*

MARINEAU, Kim

2005 *Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur île Sainte-Hélène ouest)*

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Sans date *Les ponts du Québec*

PINARD, Guy

1989 « L'île Sainte-Hélène ». *Montréal son histoire son architecture*. Montréal, La Presse, p. 15-37.

ROYER, Martin

2004 « Le site militaire de l'île Sainte-Hélène ». *Archéologiques*. Québec, Association des archéologues du Québec, vol. 17, p. 74-86.

VILLE DE MONTRÉAL

1993 *Le Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles*. Parc des îles de Montréal.

Autres sources documentaires

ACHINTRE, A. et J.A. CREVIER

1876 *L'île Ste. Hélène. Passé, présent et avenir*. Montréal, Le National. 101 p.

AUDET-LAPOINTE, Lionel

1933 « L'île Sainte-Hélène ». *The Canadian antiquarian* IV, p. 60-92.

BLANCHARD, Paul

1938 « Remarkable Variety of Coins Found on St. Helen's Island ». *Standard*. Montréal. 7 mai.

BOLDUC, Ginette et Danielle DULUDE

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

1992 *L'île Sainte-Hélène et son gardien 1896-1916*. Longueuil, Société historique du Marigot. 168 p.

CANADIAN ILLUSTRATED NEWS
5 novembre 1870

CLARK, T.H.
1972 *Région de Montréal*. Québec, ministère des Richesses naturelles.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
1982 *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture militaire*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal.

COURVILLE, Serge et Serge LABRECQUE
1988 *Seigneuries et fiefs du Québec*. Sainte-Foy, CÉLAT. 202 p.

COUTTIE, Normand M.E.
1974 *Ile St. Helene fortifications*. Montréal, McGill University. 33 p.

LE DEVOIR
1938 « Précieuse découverte à l'île Ste-Hélène ». Montréal. 25 avril

DOMINION ILLUSTRATED NEWS
17 octobre 1891

DUPRÉ, Céline
1969 « Le Moyne de Longueuil, Charles ». *Dictionnaire biographique du Canada*. Sainte-Foy, Université Laval, volume II, p. 418-20.

ETHNOSCOOP
1994 *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique. Rapport*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal. 44 p.

ETHNOSCOOP
1997b *Interventions archéologiques sur l'île Sainte-Hélène BfJf-84. Dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal. 71 p.

ETHNOSCOOP
2000 *Restauration du fort de l'île Sainte-Hélène. Répertoire documentaire des bâtiments militaires*. Montréal, Société du parc des Îles.

ETHNOSCOOP
2001a *Île Sainte-Hélène, 1999. BfJf-84, MTL99-06-8. Contrat 916, projet 4819*. Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

ETHNOSCOOP
2001b *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène*. Montréal, Société du Parc des Îles. 116 p.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

ETHNOSCOPE

2005a *Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BfFj-84, Montréal. 2000-2003.* Montréal, Parc Jean-Drapeau. 510 p.

ETHNOSCOPE

2005b *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BfFj-84 et occupations préhistoriques, BfFj-128 et BfFj-129, Montréal, 2004.* Montréal, Parc Jean-Drapeau. 165 p.

GAUTHIER, Paul

1963 *L'île Sainte-Hélène dans l'histoire de Montréal.* Montréal, Ville de Montréal. 16 p.

JACOBS, Julian

1969 *St. Helen's Island : a comparative study of several exteriors.* Montréal, McGill University. 36 p.

LEDUC, Paul

1989 *Historique des Iles, étude no. 10, janvier 1989. L'avenir des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.* Montréal, Ville de Montréal. 25 p.

LIGHTHALL, W. D.

1933 « Report on the St. Helen's Island survey ». *The Canadian antiquarian* IV, p. 93-96.

DE LORIMIER, Louis-Raoul

1907 « Esquisse de l'île Sainte-Hélène ». *Revue canadienne*, juillet, p. 80-88.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

1939 *L'île Sainte-Hélène et son histoire.* Montréal, ministère du Travail. 24 p.

MONTREAL STANDARD

1937 « Astonishing discoveries of great historic value on Saint Helen's Island ». Montréal. 30 janvier.

MONTREAL STAR

17 juillet 1937

O'NEIL, Jean et Pierre-Philippe BRUNET

2001 *L'île Sainte-Hélène.* Montréal, Éditions Hurtubise HMH. 117 p.

OSTASZEWSKA, Monika

1993 *Vieux Fort de l'île Ste. Hélène : évaluation de la valeur patrimoniale, recommandations pour sa mise en valeur et conservation dans le contexte de reconstruction au Canada.* Montréal, Université de Montréal. 70 p.

LA PATRIE

26 juillet 1942

PERRAULT, Claude

1974 « De 1611 à 1760. L'île Sainte-Hélène sous le Régime français ». *Cahiers de la Société d'histoire de Longueuil* 4. Longueuil, Société d'histoire de Longueuil, p. 3-10.

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

PRESSMAN, Norman

1961 *Architectural report on « La Poudrière »*. Montréal, McGill University.

ROUSSEAU, Jacques et Guy BÉTHUNE

1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Montréal, Pierre Tisseyre. 674 p.

ROYER, Martin

2004 « Le site militaire de l'île Sainte-Hélène ». *Archéologiques*. Québec, Association des archéologues du Québec, vol. 17, p. 74-86.

STUCKER, E.

1951 « Histoire de l'île Sainte-Hélène ». *La Patrie*. Montréal.

TARI, Katy

1994 *Les fortifications de l'île Sainte-Hélène*. Montréal, Musée Stewart. 245 p.

VIRAK, Victor

1957 *Fortifications on St. Helen's Island*. Montréal, McGill University.

WEINTRAUB, Cassie

1969 *La poudrière : a powder magazine and a theatre*. Montréal, McGill University.

ANNEXES

1.0 Liste des ressources archéologiques

2.0 Cartographie

2.1 Carte du lotissement/périmètre du site du patrimoine

2.2 Croquis géomorphologique et superposition d'une photographie aérienne de 1930

2.3 Croquis géomorphologique et superposition de la carte de Crevier 1876

2.4 Carte des ressources archéologiques

2.5 Carte des ressources archéologiques—Détail du secteur du fort de l'île Sainte-Hélène

2.6 Carte du patrimoine bâti

1.0 LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)
1	Arsenal	1820 - encore en place	Entreposage, défensive, institutionnelle et domestique
2	Petite poudrière	1820 - encore en place	Entreposage
3	Caserne	1820 - encore en place	Domestique
4	Corps de garde	vers 1849 - encore en place	Défensive
5	Lavoir	vers 1844 - encore en place	Sanitaire
6	Mur d'enceinte	vers 1825 - encore en place	Défensive
7	Grande poudrière	1820 - encore en place	Entreposage
8	Blockhaus	1849 – vers 2002	Défensive
9	Cimetière	1848 - encore en place	Institutionnelle
10	Magasins	1820 – 1927	Entreposage et militaire
11	Réservoir d'eau	1867 - encore en place	Entreposage et alimentation
12	Corps de garde	1849 (ou avant) - après 1916	Défensive et domestique
13	Clôture	vers 1846 – après 1870	Militaire
14	Passage couvert	avant 1867 – vers 1872	Militaire
15	Entrepôt à bois	vers 1844 – après 1872	Entreposage et chauffage
16	Salle d'ablutions	1823 - après 1872	Sanitaire
17	Maison du puits	1823 - vers 1872	Alimentation
18	Latrines des femmes	vers 1851 – encore en place	Sanitaire
19	Entrepôt	1823 - vers 1872	Entreposage
20	Latrines des officiers	vers 1851 – encore en place	Sanitaire
21	Canalisations	1823 - encore en place	Sanitaire
22	Quai	vers 1822 – après 1947	Maritime
23	Champs de tir	vers 1846 – après 1906	Militaire
24	Habitations et ateliers	1823 - après 1906	Résidentielle et artisanale
25	Habitations	vers 1865 – 1929	Résidentielle
26	Entrepôt de combustible et latrines	1867 (ou avant) - après 1906	Entreposage et hygiène
27	Écuries	1867 (ou avant) - avant 1937	Militaire
28	Fenil	vers 1829 -après 1906	Entreposage et alimentation animale
29	Latrines	1869 (ou avant) - avant 1937	Sanitaire
30	Blockhaus	vers 1830 – 1930	Défensive
31	Caveau à légumes	1832 – avant 1937	Entreposage et alimentation
32	Latrines pour hommes	1867 – avant 1937	Sanitaire
33	Caveau à légumes	avant 1867 - avant 1937	Entreposage et alimentation
34	Jardins des officiers	1825 – avant 1937	Alimentation
35	Entrepôt à charbon	avant 1867 - avant 1937	Entreposage et chauffage
36	Cour à bois	vers 1865 - après 1906	Entreposage et chauffage
37	Batterie de salutation	vers 1849 (?) - avant 1937	Militaire
38	Résidence	Résidence du gouverneur de la prison, vers 1825 – vers 1915	Résidentielle
39	Canonnières	1823 -après 1906	Défensive
40	Retranchements français	1760 - abandonnés en 1760 (encore partiellement en place au deuxième quart du XX ^e siècle)	Défensive
41	Moulins à farine	vers 1780 - 1822	Industrielle
42	Moulin à vent	avant 1817 (?) - vers 1967	Touristique
43	Cheminée d'une résidence	avant 1829 - après 1870	Résidentielle
44	Latrines	vers 1867 - vers 1870	Sanitaire
45	Résidence	vers 1849 - après 1870	Résidentielle
46	Charnier	avant 1851 - vers 1870	Sanitaire
47	Allée de quilles	1866 – avant 1937	Récréative
48	Hôpital	vers 1829 - après 1876	Institutionnelle
49	Ruines d'une vieille maison	avant 1869 -vers 1870	Résidentielle
50	Résidence	1858 (ou avant) – après 1906 (?)	Résidentielle
51	Latrines	avant 1869 - vers 1870	Sanitaire
52	Résidence	XVIII ^e siècle - après 1870	Résidentielle
53	Résidence	XVIII ^e siècle - après 1927	Résidentielle
54	Jardin	Première moitié du XVIII ^e siècle - fin du XIX ^e siècle (?)	Alimentation
55	Manoir de la baronnie	Résidence seigneuriale, vers 1720 – après 1879	Résidentielle
56	Cible	vers 1859 - avant 1937	Militaire
57	Bouclier	vers 1859 - avant 1937	Militaire

Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FUNCTION(S)
58	Batteries	1760 - abandonnées en 1760 (encore partiellement en place au deuxième quart du XX ^e siècle)	Défensive
59	Abri à bateau	vers 1867 - avant 1937	Maritime
60	Entrepôt de combustibles	1867 - après 1876	Entreposage et chauffage
61	Puits	vers 1867 - avant 1937	Alimentation
62	Allée de quilles	1866 - avant 1916	Récréative
63	Poudrière	vers 1876 - après 1947	Touristique
64	Conduits d'aqueduc	1937 - encore partiellement en place	Alimentation
65	Conduits d'égout	1927 (?) - encore partiellement en place	Sanitaire
66	Drain	avant 1845 - après 1869 (?)	Drainage
67	Batterie d'entraînement	vers 1867 - après 1870	Militaire
68	Quai	vers 1849 - avant 1869	Maritime
69	Corps de garde	vers 1829 - après 1879	Défensive et domestique
70	Canalisations	1823 (?) - encore partiellement en fonction	Drainage
71	Caveau	avant 1882 - encore en place	Alimentation
72	Drains de la petite poudrière	1823 - encore en place	Drainage
73	Hutte	1685 - XVIII ^e siècle	Domestique
74	Bureau de l'émetteur	vers 1867 - après 1870	Administrative
75	Remise de l'écurie	vers 1867 - après 1870	Entreposage et militaire
76	Pressoir à cidre	Début du XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Agricole
77	Moulin à eau	vers 1730 - après 1763	Industrielle
78	Rempart ouest	1823 - après 1870 (?)	Défensive
79	Caveau à légumes	après 1841 - vers 1850	Entreposage et alimentation
80	Étable-écurie	Début du XVIII ^e siècle - années 1860 (?)	Agricole
81	Bergerie	Début du XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Élevage
82	Mur d'enceinte de la baronnie	XVIII ^e siècle - années 1870 (?)	Agro-domestique
83	Batteries	1825 - première moitié du XIX ^e siècle	Défensive
84	Serre	XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Horticole
85	Étable	XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Élevage
86	Glacière	XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Entreposage et alimentation
87	Grange	XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle (?)	Entreposage et élevage
88	Plate-forme	vers 1867 - vers 1870	Défensive
89	Turn gun	vers 1867 - vers 1870	Défensive
90	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive
91	Vieille habitation	XIX ^e siècle (?) - années 1930	Résidentielle
92	Chemins	vers 1825 - encore partiellement en place	Transports
93	Écurie	vers 1825 - 1852 (?)	Militaire
94	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive
95	Petit bâtiment	vers 1844 - vers 1850 (?)	Indéterminée
96	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive
97	Petit bâtiment carré	vers 1844 - vers 1850 (?)	Indéterminée
98	Fosse à cendres	vers 1867 - après 1870	Sanitaire
99	Petit bâtiment rectangulaire	vers 1867 - vers 1870	Indéterminée
100	Écurie des officiers	vers 1829 - après 1851	Militaire
101	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive
102	Cour de l'ingénieur du roi	vers 1829 - vers 1865	Services
103	Magasin de l'ingénieur	vers 1829 - vers 1865	Entreposage
104	Atelier des forgerons	vers 1829 - vers 1875	Artisanale
105	Bâtiment de la cour de l'ingénieur	vers 1829 - vers 1848	Résidentielle
106	Domicile des armuriers	vers 1829 - vers 1865	Résidentielle
107	Cour à bois	vers 1829 - vers 1865	Entreposage et chauffage
108	Petits bâtiments bordant la caserne	vers 1858 - après 1906	Domestique
109	Fosse à cendres	vers 1848 - vers 1849	Sanitaire
110	Bassins de décantation	vers 1848 - vers 1867	Sanitaire
111	Latrines	vers 1848 - vers 1867	Sanitaire
112	Latrines	vers 1848 - vers 1849	Sanitaire
113	Plan incliné	vers 1863 - vers 1869 (reconstruit vers 1937)	Entreposage et transports
114	Abri de la pompe	vers 1866 - après 1870	Alimentation et sanitaire
115	Latrines	vers 1867 - après 1870	Sanitaire
116	Bâtiment rectangulaire	vers 1825 - avant 1829	Entreposage
117	Bâtiment carré	vers 1825 - avant 1829	Indéterminée
118	Bâtiments temporaires	avant 1823 - vers 1825	Domestique et entreposage
119	Bâtiment rectangulaire	vers 1848 - vers 1849	Administrative
120	Petit bâtiment	avant 1823 - années 1830	Défensive
121	Passerelle	vers 1825 - vers 1870	Transports

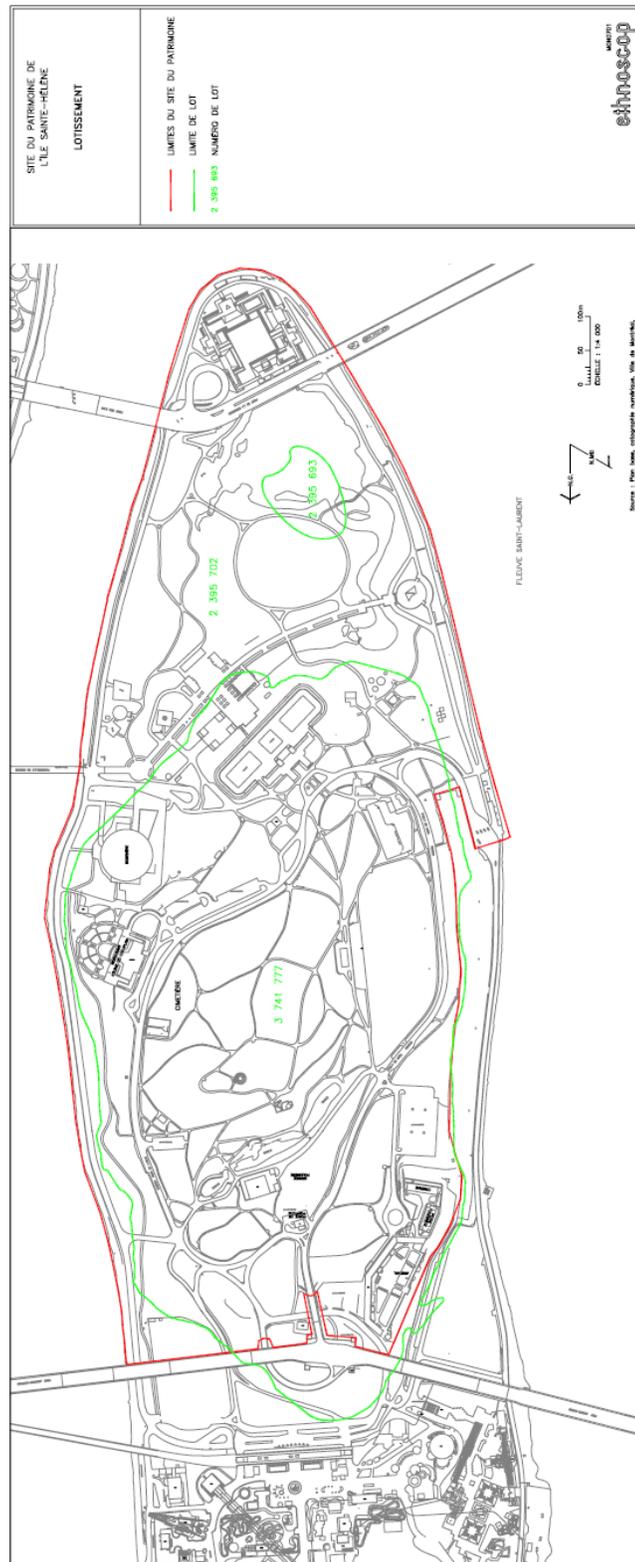
Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène

Analyse des valeurs patrimoniales

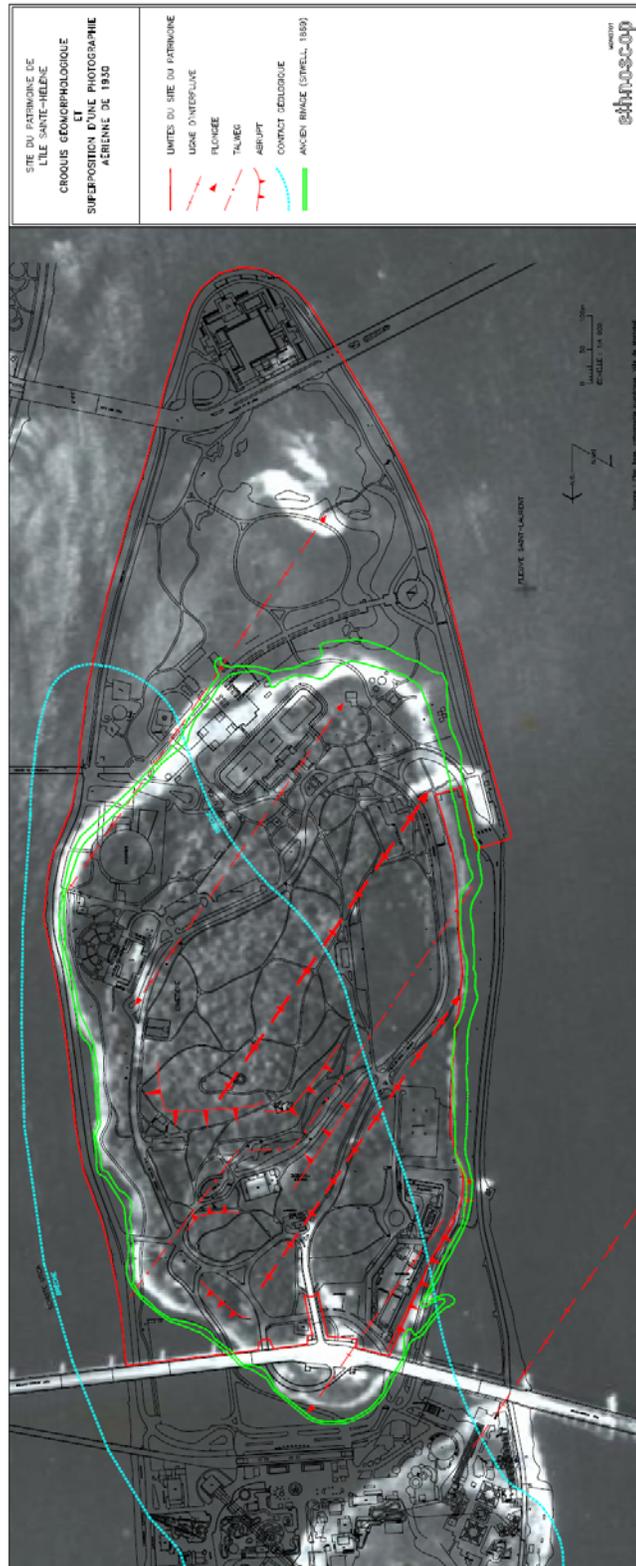
N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)
122	Glacis	1823 - avant 1927	Défensive
123	Verger	Début du XVIII ^e siècle - deuxième tiers du XIX ^e siècle	Agricole
124	Marécage		
125	Champ de pommes de terre	XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle	Horticole
126	Prés	Début du XVIII ^e siècle - deuxième quart du XIX ^e siècle	Élevage
127	Petit bâtiment	vers 1829 - années 1830	Indéterminée
128	Enceinte du blockhaus	Milieu du XIX ^e siècle - années 1860	Défensive
129	Dépendances du blockhaus	Milieu du XIX ^e siècle - années 1860	Défensive
130	Petit bâtiment	vers 1867 - vers 1870	Indéterminée
131	Rempart est	1823 - avant 1927 (reconstruit vers 1937)	Défensive
132	Fosse à cendres	vers 1849 - vers 1850	Sanitaire
133	Latrines des femmes	vers 1849 - encore en place	Sanitaire
134	Piliers de télégraphe	milieu du XIX ^e siècle - fin du XIX ^e siècle (?)	Communication
135	Plates-formes à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive

	NOM	PÉRIODES	
	Site préhistorique BjFj-128	entre 1200 et 1600 ans après J.-C.	
	Site préhistorique BjFj-129	entre 1200 et 1400 ans après J.-C.	
	Zone à potentiel préhistorique 1	préhistorique	

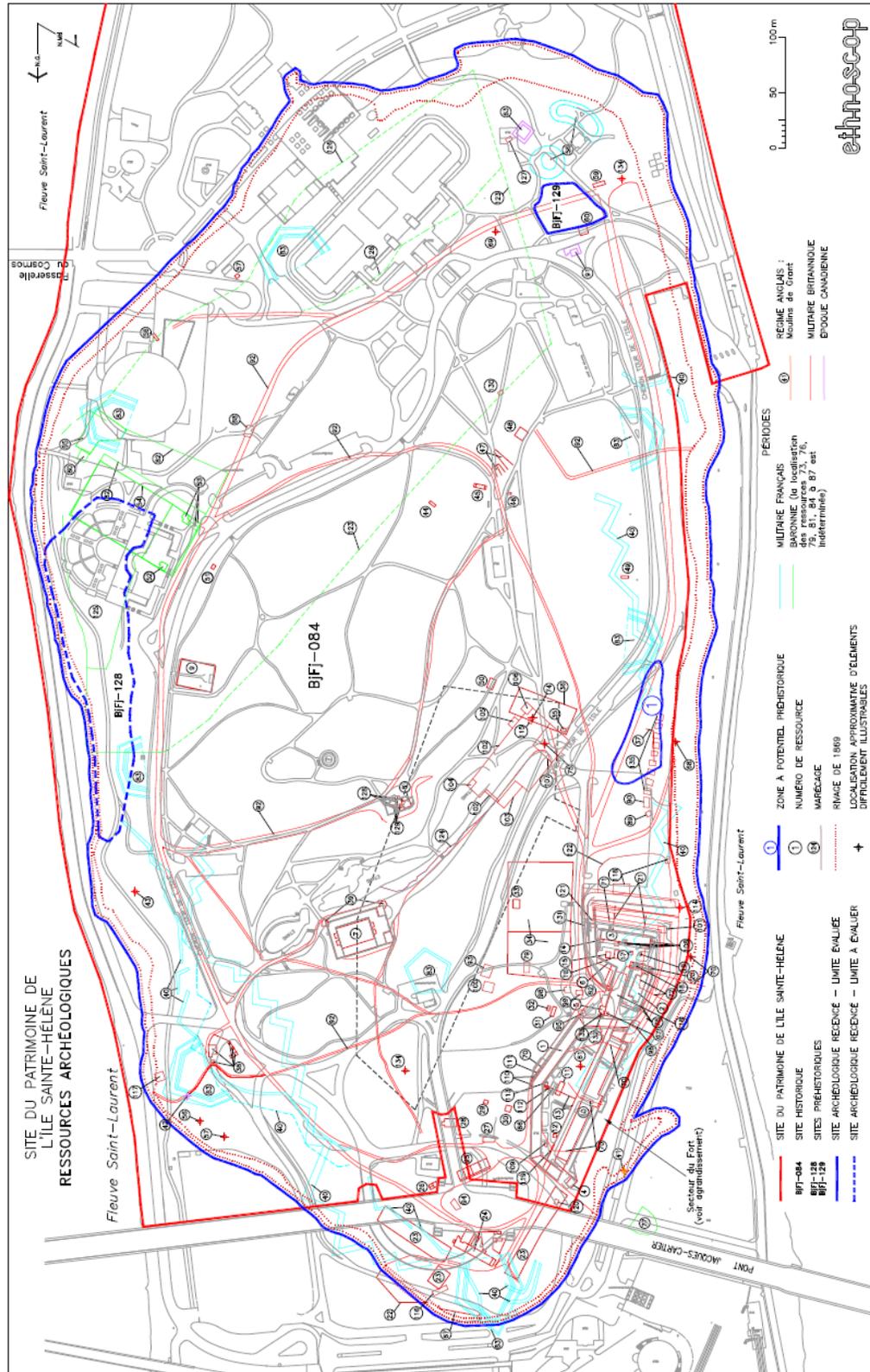
2.1 Lotissement



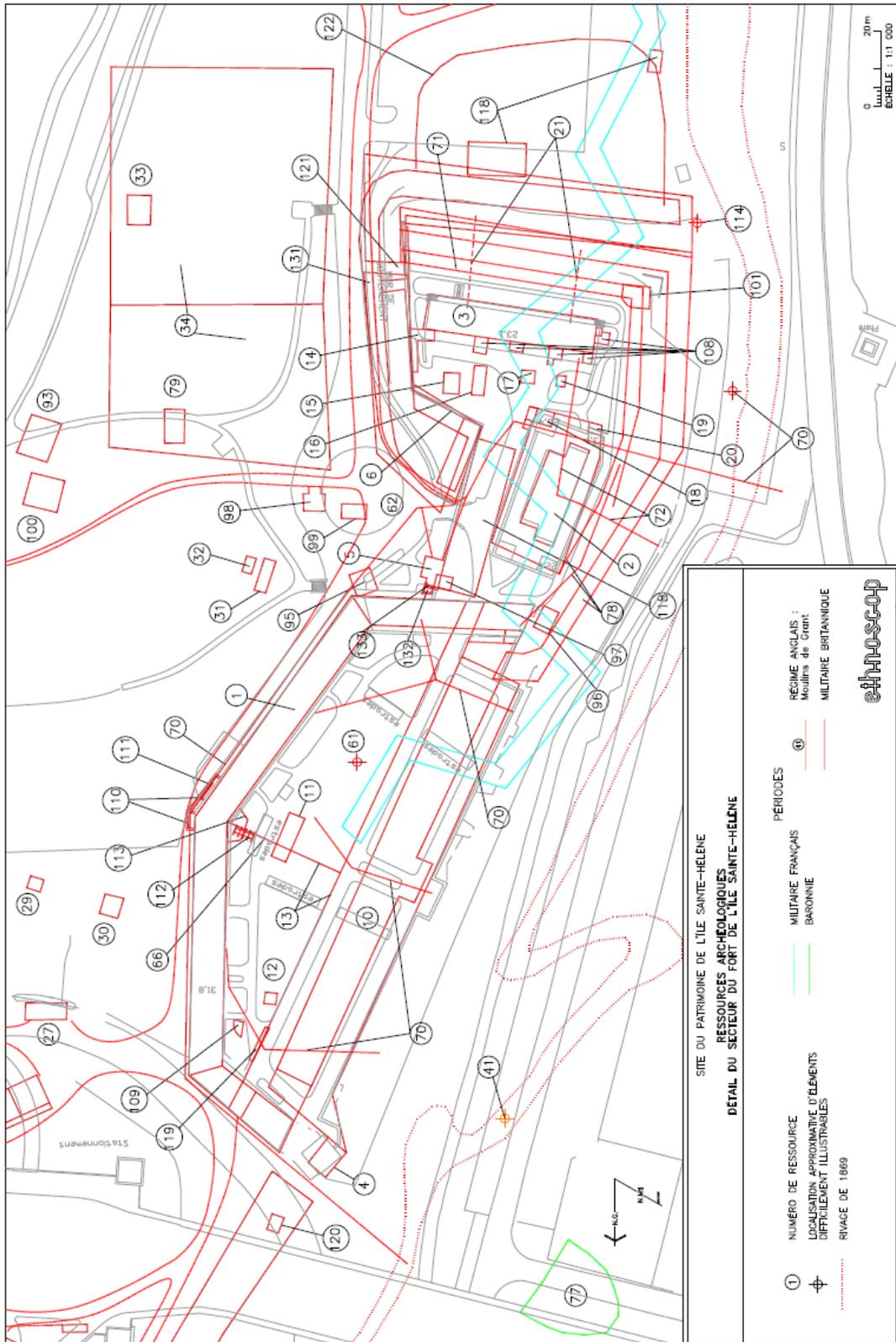
2.2 Croquis géomorphologique et superposition d'une photographie aérienne de 1930



2.4 Les ressources archéologiques



2.5 Les ressources archéologiques—Détail du secteur du fort de l'île Sainte-Hélène



Rédaction du document

Ville de Montréal

Bureau du patrimoine, de l'expertise et de la toponymie

Julie Boivin, architecte

avec la collaboration de

François Bélanger, archéologue

Ethnoscop

Jean Poirier, géomorphologue

Martin Royer, archéologue

Roland Tremblay, archéologue